

**FCP de droit français**

**DNCA SRI EURO QUALITY**

**RAPPORT ANNUEL**

au 31 décembre 2024

**Société de Gestion : DNCA FINANCE**  
**Dépositaire : Caceis Bank**  
**Commissaire aux Comptes : Deloitte & Associés**

DNCA FINANCE - 19 place Vendôme - 75001 - Paris

## SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	10
5. Certification du Commissaire aux Comptes	19
6. Comptes de l'exercice	24
7. Annexe(s)	85
Caractéristiques de l'OPC (suite)	86
Information SFDR	101

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

Nom du Produit :	DNCA SRI Euro Quality
Nom de l'initiateur du Produit :	DNCA Finance
ISIN :	FR0010021733
Site Internet de l'initiateur :	www.dnca-investments.com
Téléphone :	Pour de plus amples informations, appelez le +33158625500

Ce Produit est géré par DNCA Finance, agréé en France sous le n°GP00030 et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Ce Produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion : [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

Date de production du document d'informations clés : 05/08/2024.

### En quoi consiste ce produit ?

#### TYPE

Le Produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) qui a la forme juridique de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

#### DURÉE

Le Produit n'a pas d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans. Cependant, le Produit peut être dissous par liquidation ou par fusion dans un autre produit dans les conditions prévues par le règlement du Produit et conformément aux exigences réglementaires.

#### OBJECTIFS

Classification AMF : Actions de pays de la Zone euro.

L'objectif du Produit, un Produit ISR, est d'obtenir, sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance supérieure à celle des marchés actions de la zone Euro. La gestion est discrétionnaire et les sociétés sont sélectionnées pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG) selon une démarche ISR. L'indice MSCI EMU est un indice large, représentatif des places boursières de la Zone euro. Il inclut les dividendes nets réinvestis.

La politique d'investissement repose sur une gestion active et consiste à sélectionner des actions d'entreprises considérées par la gestion en fonction de leurs qualités fondamentales (qualités du modèle économique, de l'équipe dirigeante et du bilan, potentiel de croissance bénéficiaire à 5 ans) ainsi que de l'attractivité de la valorisation. La politique d'investissement de cet OPCVM repose sur une gestion active de conviction selon une approche "Quality GARP" et ISR. Ainsi, le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise (responsabilités actionnariale, sociale, sociétale, environnementale) basée sur un modèle propriétaire d'analyse financière. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. La Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) la sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise, (ii) la construction du portefeuille résultant d'une approche "bottom-up" et (iii) l'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de valorisation des instruments sélectionnés. Le Produit bénéficie du label ISR. La démarche est complétée par la validation de l'exposition aux différents marchés et de l'allocation sectorielle dans une démarche de gestion du risque.

Le portefeuille du Produit, éligible au PEA, est exposé en permanence à hauteur de 90% minimum sur les marchés actions de la Zone euro. L'exposition maximale du Produit aux marchés actions, tenant compte des titres détenus en direct et de l'utilisation de produits dérivés, sera de 110% en engagement de l'actif net.

Le Produit capitalise ses revenus.

#### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le Produit s'adresse à des investisseurs particuliers qui n'ont pas de connaissances financières, ni aucune expérience du secteur financier. Le Produit est à destination des investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital.

#### AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est CACEIS Bank.

Le Produit est éligible au PEA.

Vous pouvez obtenir le prospectus, les rapports annuels et derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques du Produit auprès de la Société de gestion :

DNCA Finance au 19 Place Vendôme 75001 Paris ou à l'adresse [dnca@dnca-investments.com](mailto:dnca@dnca-investments.com).

La valeur liquidative du Produit est disponible sur [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais ne comprennent pas les coûts que vous pourrez avoir à payer à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution des marchés et de la durée pendant laquelle vous conserverez le Produit.

Période de détention recommandée:  
Exemple d'investissement:

5 ans  
10 000 EUR

**Si vous sortez après  
1 an**

**Si vous sortez après  
5 ans**

### SCÉNARIOS

Minimum	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b>		
Tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	6820 EUR	2280 EUR
	Rendement annuel moyen	-31.8%	-25.6%
Défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8330 EUR	9460 EUR
	Rendement annuel moyen	-16.7%	-1.1%
Intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10450 EUR	13060 EUR
	Rendement annuel moyen	4.5%	5.5%
Favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	13640 EUR	15820 EUR
	Rendement annuel moyen	36.4%	9.6%

- Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans le Produit entre mars 2015 et mars 2020
- Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans le Produit entre juillet 2014 et juillet 2019
- Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans le Produit entre juin 2016 et juin 2021

## Que se passe-t-il si DNCA Finance n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de DNCA Finance. En cas de défaillance de DNCA Finance, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

**Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.**

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire;
- que vous avez investi 10 000 EUR.

**Investissement de 10 000 EUR****Si vous sortez après 1 an****Si vous sortez après 5 ans**

<b>Coûts totaux</b>	347 EUR	1222 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	3.5%	1.9% chaque année

\* L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.4% avant déduction des coûts et de 5.5% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux et qui s'élèvent à 100% maximum des coûts. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

**COMPOSITION DES COÛTS**

<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>		<b>Si vous sortez après 1 an</b>
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2.00% du montant que vous versez en souscrivant à cet investissement. Il s'agit du maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit.	Néant
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	1.44% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	144 EUR
Coûts de transaction	0.03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	3 EUR
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques</b>		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	Néant

**Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?****Période de détention recommandée: 5 années.**

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

La période de détention recommandée a été déterminée en fonction de la classe d'actif, la stratégie d'investissement et du profil de risque du Produit pour lui permettre d'atteindre son objectif d'investissement tout en minimisant le risque de pertes.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance de la période de détention recommandée ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés. Toutefois si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, vous pourriez recevoir moins que prévu.

Le Produit dispose d'un dispositif de plafonnement des rachats dit « Gates » décrit dans le prospectus.

**Comment puis-je formuler une réclamation ?**

Pour toute réclamation à propos du Produit, vous pouvez faire une demande écrite contenant une description du problème soit par mail à l'adresse dnca@dnca-investments.com soit par courrier à l'adresse suivante : DNCA Finance, 19 Place Vendôme, 75001 Paris.

**Autres informations pertinentes**

Le Produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations plus détaillées sur ce Produit, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel ainsi que les performances passées peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

## 2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

18/12/2024 :

Aménagement des frais du FCP en :

- introduisant une commission de surperformance qui sera appliquée à l'ensemble des parts du FCP (à l'exception de la part S) dans le cas où le FCP atteindrait ou dépasserait son objectif de gestion ; et
- supprimant les commissions de mouvement facturés.

#### Point sur l'année 2024 écoulée

Le bilan 2024 est positif pour les marchés européens. L'indice MSCI EMU NR progresse ainsi de +9,49%. Au sein des marchés européens, il faut souligner la performance du DAX qui ressort à +19% alors que le CAC 40 finit bon dernier à +0,2%. L'instabilité politique couplée à la performance décevante des valeurs du secteur luxe ont pesé sur l'indice français. Nous avons identifié que le risque politique était majeur en 2024 compte tenu du nombre de pays à connaître un événement électoral, néanmoins la réalité a dépassé nos prévisions. Trump est de retour à la Maison Blanche, générant une dose élevée d'imprédictibilité. L'Allemagne et la France sont entrées dans une zone de turbulence politique, les opinions étant de plus en plus polarisées aux extrêmes. Sur le front économique, la Chine essaie de soutenir son économie empêtrée dans une crise immobilière et financière profonde et l'Europe est prise en étau entre une industrie chinoise qui cherche des débouchés pour ses excédents de capacités de production et la mise en place de nouvelles barrières tarifaires érigées par la nouvelle administration Trump en 2025. Sur le plan monétaire, la Banque centrale américaine (FED) a démarré son cycle de baisse de taux alors que l'économie américaine s'est montrée très (trop ?) résiliente dans ce cycle, probablement aidée par une expansion budgétaire post-Covid accrue. L'année s'est terminée sur la victoire d'un « no landing » sur les autres scénarios pour l'économie américaine, compliquant la tâche de la FED de conduire l'inflation durablement vers les 2%.

En 2024, le fonds DNCA SRI EURO QUALITY affiche une performance de :

- Part IC EUR : +3,20%
- Part ID EUR : +3,20%
- Part NC EUR : +3,09%
- Part RC EUR : +2,59%
- Part RD EUR : +2,58%
- Part S EUR : -0,07% (part lancée le 02/05/2024)

Contre +9,49% pour son indicateur de référence le MSCI EMU calculé dividendes réinvestis.

#### Les performances passées ne présagent en rien des performances futures.

Si l'objectif premier de préserver le capital de nos clients est rempli, le fonds a été pénalisé par la nature des valeurs en portefeuille, d'une part, les valeurs de qualité ayant connu la pire performance relative depuis 2022 (MSCI EMU Quality DNR +3,7%) et notre surpondération naturelle en valeurs françaises (CAC 40 DNR +0,2%). Les valeurs du portefeuille ayant une faible exposition à la France en termes de chiffre d'affaires (inférieure à 10% en agrégé), nous pensions le portefeuille mieux protégé que le résultat boursier constaté au final. Enfin, nos critères d'investissement impliquent une naturelle quasi-absence du secteur bancaire qui s'est octroyé de loin la meilleure performance (+30%).

Parmi les principaux contributeurs de l'année, **SAP** (+49%), position que nous avons entrée en début d'année, a tenu ses promesses. Si la perspective d'une quasi garantie de croissance à deux chiffres et en accélération sur les 3 prochaines années est à présent bien appréhendée par le marché, le potentiel d'amélioration de marge et de génération de cash conserve du potentiel de revalorisation à notre sens. Par ailleurs, alors que la croissance n'est assise « que » sur la migration de la base installée vers leur plateforme « S/4 », la nouvelle organisation commerciale mise en place en ce moment pourrait ajouter un moteur supplémentaire à travers la conquête de nouveaux clients attirés par la plateforme « ERP » cloud enrichie de fonctionnalités d'intelligence artificielle. La valeur est dans notre « top 5 ».

La belle performance de **EssilorLuxottica** (+32%), également dans le « top 5 » du fonds, s'explique par des perspectives solides de croissance sur ses nouveaux marchés : les lunettes connectées en partenariat avec Meta (« RayBan Meta » est le modèle de lunettes Ray Ban le plus vendu dans le monde en 2024) et la gestion de la myopie grâce à leur dispositif « Stellest » (lancement aux États-Unis prévu pour 2026). Nous avons pris des bénéfices sur le titre au cours du mois. Parmi les autres contributions positives, nous notons la performance de **Deutsche Telekom** (+32%), entré également en début d'année, soutenue par la performance opérationnelle et financière de sa filiale américaine T-MUS et **Schneider Electric** (+34%), acteur incontournable de l'électrification et des équipements électriques pour datacenters, qui malgré une valorisation robuste a continué sur sa dynamique boursière.

Parmi les principaux détracteurs à la performance, **Edenred** (-36%) a pesé sur la performance cette année. Nous avons vendu la position en septembre après l'accumulation d'évènements négatifs (risque politique en France, réglementation au Brésil, enquête en Italie sur un appel d'offres public, plafonnement des commissions qui ont permis à des « short-sellers » de faire baisser le titre de manière disproportionnée par rapport à l'impact financier potentiel. Nous conserverons la société dans notre radar. Nous avons peu d'exposition directe au secteur automobile (**Michelin** et **Ferrari**) et indirecte (**STMicroelectronics** et **Dassault Systèmes**). Parmi ces positions, **STMicro** (-31%) et **Dassault Systèmes** (-24%) ont particulièrement souffert. Les investisseurs et nous par la même occasion avons oublié que l'activité de STMicroelectronics pouvait être cyclique après 4 années de croissance exceptionnelle. Les activités industrielle et automobile connaissent un fort et long déstockage. En l'absence de visibilité et devant les surcapacités actuelles dans le secteur, nous avons décidé de sortir la position au cours de l'été.

Entrées et sorties du portefeuille : Après avoir surveillé la société depuis plus d'un an, nous avons initié une position en **SAP** en début d'année. Les bons résultats ont fini de nous convaincre quant au potentiel d'accélération durable de la croissance et d'amélioration de la marge et de la génération de cash flows. Le titre est entré directement dans notre « top 10 » à fin mars. Nous avons également entré une position en **Deutsche Telekom** en début d'année, alors que le titre offre une exposition à un acteur dominant sur le marché allemand ainsi qu'au marché américain via sa filiale TMUS qui continue de gagner des parts de marché. Enfin, nous avons initié une position en **Heineken**, le brasseur aux positions oligopolistiques au Mexique, au Brésil et au Viêt-Nam offrant une visibilité élevée sur sa croissance bénéficiaire à un prix qui nous semble attractif dans le contexte actuel. Pour financer ces achats, fidèles à notre approche disciplinée sur la valorisation, nous avons pris des bénéfices sur **EssilorLuxottica**. Par ailleurs, dans un contexte d'incertitudes politiques en France, nous avons sorti nos lignes en **Capgemini** et **Dassault Systèmes** ainsi qu'allégé nos positions en **LVMH**. Nous avons également sorti notre position en **TotalEnergies** en prévision de la mise en place du nouveau label ISR.

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 1,8% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 2 106 millions d'euros.

### Les perspectives pour 2025

Au-delà de Trump, de la Fed, de la Chine et de la politique allemande ou française, qui nous tiendrons certainement en haleine tout au long de l'année 2025, quelques convictions guideront notre réflexion : la démographie à travers la baisse de population de certaines parties du monde au moment où l'immigration est freinée politiquement aura un impact fort et durable sur la consommation et le besoin d'automatisation. Par ailleurs, les valorisations des sociétés européennes sont dans l'ensemble très attractives pour un investisseur international. **Schneider Electric**, par exemple, qui montre des multiples généreux dans un référentiel européen, offre une décote de 30% par rapport à Eaton. Nous resterons en revanche fidèles à notre philosophie d'investissements : nous recherchons des sociétés dont la qualité du modèle économique, du management et du bilan est excellente. La qualité nous procure de la visibilité sur la trajectoire de profits futurs. La volatilité des cours de bourse nous offre des opportunités quand les cours s'écartent de cette trajectoire, car les cours finissent toujours par suivre les profits. La qualité est notre garde-fou, la valeur des profits futurs notre boussole.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
OSTRUM SRI MON PLUS IC FCP	78 850 496,55	143 476 571,42
SAP SE	119 379 372,64	40 408 815,51
DASSAULT SYSTEMES SE	32 234 567,52	78 198 711,64
EDENRED	33 733 124,34	65 528 851,76
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	36 924 008,02	60 412 976,53
ADYEN NV	63 766 202,82	29 271 017,22
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	73 182 059,29	14 425 645,40
ASML HOLDING NV	31 835 417,40	55 660 857,73
SIEMENS AG-REG	24 203 520,82	61 587 926,05
ESSILORLUXOTTICA		85 346 145,33

## 4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

#### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

#### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(\*) Sauf les dérivés listés.

**c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
<b>Total</b>	
<b>Instruments financiers dérivés</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
<b>Total</b>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

**d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
<b>Total des revenus</b>	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
<b>Total des frais</b>	

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## REGLEMENTATION SFTR EN EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

## COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

## INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

## PROCÉDURE DE BEST SÉLECTION

Conformément à l'article 314-72 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection/Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres. La politique est disponible sur le site internet <http://www.dncafinance.com>

## FRAIS D'INTERMÉDIATION

Une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires prenant en compte des critères objectifs tels que la qualité de la recherche, du suivi commercial et de l'exécution a été mise en place au sein de la société de gestion. Cette procédure est disponible sur le site internet de DNCA Finance à l'adresse suivante :

[www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) (rubrique « nos engagements », « La politique de sélection des intermédiaires/contreparties »).

## POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) et au siège social de DNCA Finance.

## INTÉGRATION DE CRITÈRES EXTRA-FINANCIERS

Le fonds considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le fonds acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le fonds a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"<sup>1</sup>. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du fonds promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au fonds sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

### Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



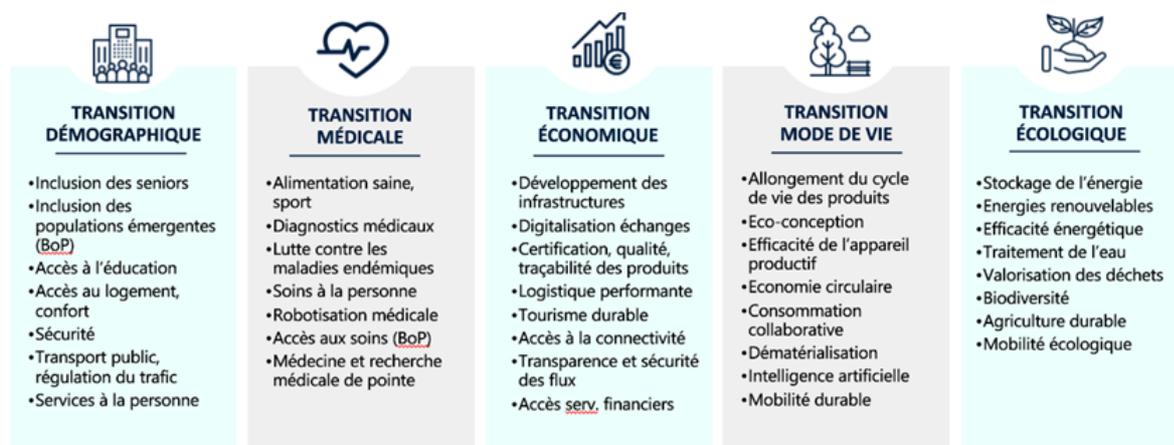
Le processus d'investissement du fonds est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

### Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

<sup>1</sup> « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Le fonds a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le fonds doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



## SFDR

### Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

## INFORMATION RELATIVE AU RÈGLEMENT TAXONOMIE 2020/852/UE

Les informations relatives à la Taxonomie figurent dans les informations précontractuelles sur les caractéristiques environnementales ou sociales, situées en annexe de ce prospectus.

## MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

## PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le FCP est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 97,45%

## REMUNERATIONS

### 1. Préambule

La politique de rémunération mise en œuvre par le Groupe DNCA (DNCA Finance et ses deux succursales) prend en compte les « dispositions communes sur les politiques de rémunération au sein des sociétés de gestion » rédigées par les principales associations professionnelles représentatives de la gestion ainsi que les dispositions issues des Directives UCITS V, AIFM, MIF 2, les orientations de l'ESMA relatives aux bonnes politiques de rémunération au titre de la directive sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (ESMA/2016/575) en date du 14 octobre 2016 ainsi que le Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Ont également été prises en compte les exigences d'intégration de critères ESG issues de l'article 5 du Règlement européen SFDR (Règlement 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) (27 novembre 2019) et de l'Article 29 de la Loi N°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat. La Politique définie et formalisée par le Comité Exécutif de DNCA Finance est approuvée par Natixis Investment Managers (ci-après NIM) et par l'instance de surveillance de DNCA Finance, Elle est revue annuellement et soumise pour avis de conformité au Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne de DNCA Finance.

Elle a pour objet de promouvoir une gestion saine et efficace des risques et de ne pas conduire les membres du Comité de surveillance, du Comité Exécutif, ni de tout autre membre du personnel du Groupe DNCA à une prise de risque excessive.

Elle est également définie de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

La présente politique s'applique à l'ensemble du personnel du Groupe DNCA et précise les dispositions spécifiques qui existent pour le personnel identifié.

La politique de rémunération repose sur l'évaluation des compétences et de critères de performance annuels et pluriannuels, quantitatifs et qualitatifs. Elle intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des investisseurs, des collaborateurs et des sociétés du Groupe DNCA.

## **2. Périmètre du personnel identifié**

Le personnel identifié comprend :

- Les membres du Comité Exécutif
- Les membres du personnel responsables de la gestion de portefeuille
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne)
- Les responsables des activités de support ou administratives
- Les autres preneurs de risques
- Les collaborateurs qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques une revue du périmètre du personnel identifié est effectuée de manière annuelle.

## **3. Typologies de rémunération**

La structure de rémunération des collaborateurs du Groupe DNCA est identique pour tous les collaborateurs et se décompose en :

- une rémunération fixe ;
- une rémunération variable individuelle telle que précisée ci-après ;
- une rémunération variable collective (à savoir l'intéressement et la participation).

La rémunération variable collective n'est pas couverte par les Directives AIFM et OPCVM puisqu'elle fait partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'est pas incitative d'une prise de risque. Elle est donc exclue de la définition de la rémunération.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale. La composante fixe peut représenter une part suffisamment élevée de la rémunération globale de sorte qu'une politique souple peut être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

## **4. Détermination de la rémunération variable**

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilités. Elle est attribuée discrétionnairement au regard de l'évaluation d'une performance individuelle.

Elle est constituée de la manière suivante :

- Une composante en numéraire
- Une composante en numéraire indexée sur un panier représentatif de FIA et d'OPCVM mis en place par DNCA Finance pour le personnel identifié.

Le Groupe DNCA ne verse pas de rémunération variable par le biais d'instruments ou de méthodes qui faciliteraient le contournement des dispositions législatives et réglementaires qui lui sont applicables.

La rémunération variable est attribuée en fonction de la contribution à la performance individuelle appréciée par le Comité Exécutif de DNCA Finance selon les principes énoncés ci-après.

- Les enveloppes de rémunérations variables sont définies en fonction des résultats annuels du Groupe DNCA mais également en fonction d'éléments qualitatifs, comme les pratiques des entreprises concurrentes, les conditions générales de marché dans lesquelles les résultats ont été obtenus et les facteurs qui ont pu influencer de manière temporaire sur la performance du métier.
- Les données chiffrées de la politique de rémunération comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont approuvés successivement, de manière détaillée, par les membres du Comité de surveillance de DNCA Finance, puis par un Comité intermédiaire réunissant le Comité de surveillance de DNCA Finance et la Direction générale de NATIXIS IM. Cette dernière soumet ensuite, sous un format plus synthétique, les éléments ci-dessus à l'approbation de la Direction générale de NATIXIS, qui remonte en dernier lieu au Comité des rémunérations de NATIXIS.

#### **Critères de détermination de la Rémunération Variable discrétionnaire pour le personnel identifié**

L'appréciation de la performance est basée sur des critères quantitatifs et qualitatifs propres aux grandes typologies de métier du personnel identifié (Gestion, Table de négociation, Commercial et collaborateurs délivrant des conseils en investissement, Fonctions de Conformité et Contrôle Interne / Risques). Elle intègre, selon la fonction, une échelle de temps et tient compte du respect des limites de risques et de l'intérêt des clients.

L'enveloppe de rémunération variable est déterminée sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs.

Des critères spécifiques intégrant les risques en matière de durabilité, i.e. les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance ont été définis pour :

- la Direction Générale de DNCA,
- la Direction de la gestion,
- l'équipe ISR (gérants et analystes),
- ainsi que les responsables d'équipes de gestion.

Pour chaque fonction, des critères qualitatifs et quantitatifs sont définis, tels que par exemple :

- Critères qualitatifs : Suivi et mise en application de la politique Investisseur Responsable. Suivi et mise en application des règles de gestion des risques en matière de durabilité. Surveillance du respect de la politique d'exclusion (désinvestissement). Surveillance de la mise en application des règles de vote et d'engagement par les gérants....etc.
- Critères quantitatifs : Application de la politique de vote : 100% des sociétés détenues doivent faire l'objet d'un vote en AG. Respect de la notation minimum ABA selon les stratégies. Pour les fonds labellisés ISR uniquement : respect des deux KPI > indice de référence. Pour les fonds ART9 : min 80% Investissements durables... etc.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt ou de compromettre leur objectivité, l'évaluation des responsables conformité et contrôle interne et des responsables contrôle des risques est effectuée sur la base d'objectifs et de résultats propres à ces fonctions, et cela indépendamment de ceux des métiers dont ils valident et contrôlent les opérations.

#### **5. Modalités de versement la rémunération variable pour le personnel identifié**

La proportion de la rémunération variable, qui est différée sur 3 ans, croît avec le montant de rémunération variable attribuée et peut atteindre 60% pour les rémunérations les plus élevées du Groupe DNCA. Actuellement, les modalités d'application du différé sont les suivantes :

- Jusqu'à 199 K€ de rémunération variable : pas de différé.
- Entre 200 K€ et 499 K€ de rémunération variable : 50% de différé au 1<sup>er</sup> euro.
- A partir de 500 K€ de rémunération variable : 60% de différé au 1<sup>er</sup> euro.

Les seuils de déclenchement des rémunérations variables différées sont susceptibles d'évolution en fonction de la réglementation ou d'évolution des politiques internes.

La rémunération variable est en outre attribuée à hauteur de 50% minimum en instrument financier ayant la forme de numéraire indexé sur la performance d'un panier de produits gérés par DNCA Finance.

- Le Panier de Fonds est déterminé de manière à rechercher l'alignement de l'intérêt des collaborateurs le plus satisfaisant possible avec celui des investisseurs sans pour autant avoir une concentration des fonds visés. Il est composé d'OPC représentatifs des principales stratégies de gestion de DNCA Finance.

Ce Panier de Fonds est susceptible d'être adapté en fonction des évolutions de la gamme de produits de DNCA Finance et de ses expertises de gestion. La composition et la pondération du Panier de fonds font l'objet d'une revue annuelle afin de s'assurer du caractère représentatif de celui-ci.

- L'acquisition de la rémunération variable est soumise à des conditions de performance financière de la société de gestion et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque du Groupe DNCA et/ou des produits gérés.

Cette acquisition est également soumise à des obligations en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'acquisition. Elle peut enfin faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

Dans l'hypothèse où une diminution individuelle partielle ou totale de la rémunération variable serait envisagée, la question sera soumise à un comité ad hoc réunissant les membres du Comité exécutif de DNCA Finance, les responsables de la Direction des RH, de la Direction Financière et de la Direction de la Conformité et du Contrôle Interne, ainsi que tout autre responsable Métier dont la participation est pertinente. Ce comité ad hoc sera compétent pour prendre la décision relative à la diminution partielle ou totale proposée. Ce Comité ad hoc se réserve la possibilité de solliciter l'avis de NATIXIS IM (départements RH et/ou Conformité).

Ainsi, sauf disposition contraire des lois et réglementations locales en vigueur, le Groupe DNCA se réserve la possibilité d'annuler et/ou de réduire les paiements au titre de la rémunération variable, en cas de performance financière négative de DNCA Finance sur une période d'acquisition de la rémunération variable et notamment dans le cas où l'Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization (EBITDA) de DNCA Finance, établi à l'issue de ladite période d'acquisition, serait nul ou négatif.

Une telle décision relèverait du Comité Exécutif de DNCA Finance et devrait être validée par le Comité de Surveillance, en concertation avec NIM.

Sauf disposition contraire des lois et réglementations locales en vigueur, le Groupe DNCA se réserve également la possibilité d'annuler et/ou de réduire les paiements au titre de la rémunération variable, en cas de concrétisation d'un risque majeur en matière de durabilité (i.e. de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui aurait une incidence négative significative et durable sur la valeur des fonds/produits gérés) en lien avec les objectifs définis pour le personnel.

En outre, sauf disposition contraire des lois et réglementations locales en vigueur, dans le cas où le comportement du collaborateur justifie un licenciement pour faute ou une révocation pour juste motif, notamment en raison de sa responsabilité dans des agissements ayant entraîné des pertes significatives pour la société ou en cas de manquement aux obligations d'honorabilité et de compétence (ou pour le collaborateur n'étant plus salarié ou mandataire social du Groupe DNCA, d'une société de Natixis ou du Groupe BPCE en France ou à l'étranger, dont le comportement aurait justifié un licenciement pour faute ou une révocation pour juste motif dans les mêmes conditions que ci-dessus, si ce comportement avait été découvert alors qu'il était encore salarié ou mandataire social du Groupe DNCA, d'une société de Natixis ou du Groupe BPCE en France ou à l'étranger), le Groupe DNCA se réserve le droit de demander le remboursement des paiements effectués au titre de la rémunération variable au collaborateur, et ce pendant une durée de 5 ans suivant la date de paiement.

En outre, en cas de départ faisant suite à un licenciement pour faute ou une révocation pour juste motif, la rémunération variable non encore acquise pourra ne pas être versée en tout ou en partie.

- En cas de départ d'un collaborateur de la population identifiée du Groupe DNCA, l'ensemble des conditions de performance financière de la société de gestion et le calendrier initial de versement et les modalités d'indexation sur le Panier de Fonds sont inchangés.

#### **6. Interdiction de recourir à des stratégies de couverture et rémunérations variables garanties**

Les collaborateurs s'engagent à ne pas recourir à des stratégies de couverture personnelle ou d'assurance liées à la rémunération ou à la responsabilité afin de contrecarrer l'incidence de l'alignement sur le risque incorporé dans les conventions de rémunération.

Les rémunérations variables garanties sont interdites, sauf en cas d'embauche. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an.

Le montant total des rémunérations attribuées par DNCA Finance et ses succursales à l'ensemble de son personnel au titre de l'exercice 2024 s'est élevé à 37,6 millions d'euros.

Ce montant se décompose comme suit :

- montant total des rémunérations fixes : 16,0 millions d'euros ;
- montant total des rémunérations variables : 21,6 millions d'euros :
  - dont montant des rémunérations variables différées du personnel identifié : 7,0 millions d'euros ;
  - dont montant des rémunérations variables non différées du personnel identifié et des autres typologies de personnel : 14,6 millions d'euros.

Le nombre de bénéficiaires d'une rémunération variable au titre de 2024 a été de 172.

#### **AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

DNCA Finance  
19, Place Vendôme  
75001 PARIS  
sur le site internet : <http://www.dnca-investments.com>

## 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

## DNCA SRI EURO QUALITY

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
DNCA FINANCE

19 Place VENDOME  
75001 PARIS

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

Aux porteurs de parts du FCP DNCA SRI EURO QUALITY,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif DNCA SRI EURO QUALITY constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 25 juin 2025.

Paris La Défense, le 25 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

*Atsou DOH*

Atsou DOH

## 6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	
<b>Titres financiers</b>	
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>2 005 425 089,72</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 005 425 089,72
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Titres de créances (D)</b>	
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>89 657 181,70</b>
OPCVM	89 657 181,70
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
<b>Dépôts (F)</b>	
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
<b>Prêts (I) (*)</b>	
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>2 095 082 271,42</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>38 059,66</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>13 784 918,46</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>13 822 978,12</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>2 108 905 249,54</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Capitaux propres :</b>	
Capital	2 051 165 716,60
Report à nouveau sur revenu net	94 388,69
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	54 952 919,33
<b>Capitaux propres I</b>	<b>2 106 213 024,62</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>2 106 213 024,62</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	
<b>Instruments financiers (A)</b>	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	
<b>Emprunts (C) (*)</b>	
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	
<b>Autres passifs :</b>	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	2 692 224,92
Concours bancaires	
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>2 692 224,92</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>2 108 905 249,54</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>	
<b>Produits sur opérations financières :</b>	
Produits sur actions	46 558 190,68
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	557 507,52
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>47 115 698,20</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>47 115 698,20</b>
<b>Autres produits :</b>	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
<b>Autres charges :</b>	
Frais de gestion de la société de gestion	-29 562 759,66
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-29 562 759,66</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>17 552 938,54</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>-1 635 401,39</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>15 917 537,15</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	
Plus ou moins-values réalisées	56 438 583,19
Frais de transactions externes et frais de cession	-3 936 419,23
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>52 502 163,96</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>-5 912 979,54</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>46 589 184,42</b>

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-2 525 072,74
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	0,95
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>-2 525 071,79</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>-5 028 730,45</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>-7 553 802,24</b>
<b>Acomptes :</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>54 952 919,33</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## **ANNEXES COMPTABLES**

### **A. Informations générales**

#### **A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable**

##### **A1a. Stratégie et profil de gestion**

Le FCP, un fonds ISR, a pour objectif d'obtenir, sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance supérieure à celle des marchés actions de la zone Euro. La gestion est discrétionnaire et les sociétés sont sélectionnées pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG) selon une démarche ISR.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

## A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>402 223 782,56</b>	<b>2 460 158 533,97</b>	<b>1 996 446 348,83</b>	<b>2 341 809 002,88</b>	<b>2 106 213 024,62</b>
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY IC en EUR</b>					
Actif net	54 779 871,03	126 701 691,07	149 260 800,28	336 144 218,62	231 452 200,62
Nombre de titres	612,4337	1 145,4307	1 592,8030	3 057,7161	2 040,1202
Valeur liquidative unitaire	89 446,20	110 614,89	93 709,51	109 933,10	113 450,27
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	3 683,10	9 868,90	-3 758,85	-520,06	2 488,78
Capitalisation unitaire sur revenu	1 521,60	772,10	1 143,29	1 245,56	1 444,05
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY ID en EUR</b>					
Actif net	316 260 461,89	302 756 110,67	54 774 553,46	51 408 540,66	33 290 502,32
Nombre de titres	4 918,1338	3 867,7404	832,5524	673,3285	427,0900
Valeur liquidative unitaire	64 304,97	78 277,25	65 791,11	76 349,86	77 947,27
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	2 728,79	7 022,85	-2 641,57	-356,70	1 731,88
Distribution unitaire sur revenu	1 097,45	546,93	802,62	866,27	999,35
Crédit d'impôt unitaire	86,85	12,16	67,55	65,33	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY NC en EUR</b>					
Actif net			12 223 662,43	13 188 067,22	13 386 354,65
Nombre de titres			130 751,5394	120 369,0833	118 510,1386
Valeur liquidative unitaire			93,48	109,56	112,95
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			-2,78	-0,51	2,47
Capitalisation unitaire sur revenu			1,04	1,13	1,32
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY RC en EUR</b>					
Actif net	12 855 954,50	163 073 174,96	233 469 832,53	276 151 643,10	273 769 098,62
Nombre de titres	69 497,8188	717 042,8865	1 218 966,1344	1 236 323,4145	1 194 761,7888
Valeur liquidative unitaire	184,98	227,42	191,53	223,36	229,14
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	7,64	20,35	-7,70	-1,05	5,05
Capitalisation unitaire sur revenu	2,13	0,35	1,18	1,28	1,55

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY RD en EUR</b>					
Actif net	18 327 495,14	1 867 627 557,27	1 546 717 500,13	1 664 916 533,28	1 554 292 898,68
Nombre de titres	142 929,3776	11 974 446,1501	11 795 891,2106	10 947 520,4218	10 018 187,4694
Valeur liquidative unitaire	128,22	155,96	131,12	152,08	155,14
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	5,44	14,01	-5,27	-0,71	3,43
Distribution unitaire sur revenu	1,49	0,24	0,81	0,87	1,06
Crédit d'impôt unitaire	0,17	0,02	0,12	0,11	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY S en EUR</b>					
Actif net					21 969,73
Nombre de titres					217,5087
Valeur liquidative unitaire					101,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					-0,08
Capitalisation unitaire sur revenu					1,43

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n°2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

### 2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### **Instruments financiers à terme :**

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

## Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

### Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

### Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés à l'OPCVM :	Assiette	Taux barème	
Frais de gestion financière	Actif net)	Parts RC et RD : 1,4352% TTC Parts IC et ID : 0,80 % TTC Parts NC et ND : 0,90% TTC	
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Parts S : 0,20% TTC Taux maximum	
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif	
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	
Commission de surperformance	Actif net	Parts RC, RD, IC, ID, NC Et ND : 20% de la performance positive nette de frais au-delà l'indice MSCI EMU calculé dividendes réinvestis*	Parts S : Néant

\*Les commissions de surperformance rémunèrent la société de gestion dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs de performance. Elles sont donc facturées au FCP.

### Méthode de calcul :

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon la méthode indiquée.

20% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice MSCI EMU (dividendes réinvestis, cours de clôture) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds.

Période de référence :

La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à 5 ans. La société de gestion s'assure que, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. La première période de référence de 5 ans débute le 18 décembre 2024.

Période d'observation et fréquence de cristallisation :

La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. La fréquence de cristallisation consiste à considérer comme définitive et exigible la commission de surperformance provisionnée.

La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable si, sur une période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence et si le fonds enregistre une performance positive. La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de l'écart constaté. Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative après imputation des frais de gestion fixes. Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative après imputation des frais de gestion fixes. Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées sera définitivement acquise et sera prélevée par la société de gestion à la clôture de l'exercice.

## **Affectation des sommes distribuables**

### ***Définition des sommes distribuables***

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### ***Le revenu :***

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### ***Les Plus et Moins-values :***

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation des revenus nets</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Part DNCA SRI EURO QUALITY IC	Capitalisation	Capitalisation
Part DNCA SRI EURO QUALITY RC	Capitalisation	Capitalisation
Part DNCA SRI EURO QUALITY ID	Distribution	Capitalisation
Part DNCA SRI EURO QUALITY NC	Capitalisation	Capitalisation
Part DNCA SRI EURO QUALITY RD	Distribution	Capitalisation
Part DNCA SRI EURO QUALITY S	Capitalisation	Capitalisation

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>2 341 809 002,88</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	106 506 264,80
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-399 965 395,52
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	17 552 938,54
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	52 502 163,96
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-2 525 071,79
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-9 666 878,25
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>2 106 213 024,62</b>

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY IC</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	544,3947	62 239 849,90
Parts rachetées durant l'exercice	-1 561,9906	-180 368 977,41
Solde net des souscriptions/rachats	-1 017,5959	-118 129 127,51
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 040,1202	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY ID</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	28,3202	2 234 869,28
Parts rachetées durant l'exercice	-274,5587	-21 882 777,72
Solde net des souscriptions/rachats	-246,2385	-19 647 908,44
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	427,0900	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY NC</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	20 808,3428	2 325 460,83
Parts rachetées durant l'exercice	-22 667,2875	-2 567 111,66
Solde net des souscriptions/rachats	-1 858,9447	-241 650,83
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	118 510,1386	

### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY RC</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	60 961,1532	14 022 966,94
Parts rachetées durant l'exercice	-102 522,7789	-23 723 464,74
Solde net des souscriptions/rachats	-41 561,6257	-9 700 497,80
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 194 761,7888	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY RD</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	163 620,6302	25 660 909,94
Parts rachetées durant l'exercice	-1 092 953,5826	-171 423 063,99
Solde net des souscriptions/rachats	-929 332,9524	-145 762 154,05
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 018 187,4694	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY S</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	217,5087	22 207,91
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	217,5087	22 207,91
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	217,5087	

### B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY IC</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY ID</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY NC</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY RC</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY RD</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY S</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

#### B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

#### B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

#### B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
DNCA SRI EURO QUALITY IC FR0010948463	Capitalisation	Capitalisation	EUR	231 452 200,62	2 040,1202	113 450,27
DNCA SRI EURO QUALITY ID FR0010948471	Distribution	Capitalisation	EUR	33 290 502,32	427,0900	77 947,27
DNCA SRI EURO QUALITY NC FR0013514882	Capitalisation	Capitalisation	EUR	13 386 354,65	118 510,1386	112,95
DNCA SRI EURO QUALITY RC FR0010021733	Capitalisation	Capitalisation	EUR	273 769 098,62	1 194 761,7888	229,14
DNCA SRI EURO QUALITY RD FR0010033142	Distribution	Capitalisation	EUR	1 554 292 898,68	10 018 187,4694	155,14
DNCA SRI EURO QUALITY S FR001400M9B8	Capitalisation	Capitalisation	EUR	21 969,73	217,5087	101,00

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ALLEMAGNE +/-	PAYS-BAS +/-	ITALIE +/-	ESPAGNE +/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	2 005 425,09	826 404,22	492 156,25	392 336,32	129 545,01	92 112,63
Opérations temporaires sur titres						
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
<b>Hors-bilan</b>						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>2 005 425,09</b>					

#### C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
<b>Total</b>						

**C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	13 784,92				13 784,92
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
<b>Total</b>					<b>13 784,92</b>

**C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	13 784,92						
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
<b>Hors-bilan</b>							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
<b>Total</b>	<b>13 784,92</b>						

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

### C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	SEK	DKK	CHF	
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	0,02				
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
<b>Total</b>	<b>0,02</b>				

### C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits			
<b>Solde net</b>			

### C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

### C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

### C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
<b>Créances</b>		
	Souscriptions à recevoir	38 059,66
<b>Total des créances</b>		<b>38 059,66</b>
<b>Dettes</b>		
	Rachats à payer	132 388,17
	Frais de gestion fixe	2 436 591,99
	Autres dettes	123 244,76
<b>Total des dettes</b>		<b>2 692 224,92</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>-2 654 165,26</b>

## D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY IC</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 299 663,92
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY ID</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	336 534,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY NC</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	123 162,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY RC</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 927 318,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,39
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY RD</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	22 876 058,86
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,39
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY S</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	22,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Rétrocessions des frais de gestion	

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
<b>Total</b>	

### D4. Autres informations

#### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

#### D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			89 657 181,70
	FR0010144634	DNCA ACTIONS SMALL ET MID CAP EURO IC	62 426 672,96
	LU2194925884	DNCA INVEST EURO DVD GR IEUR	246 400,00
	LU2194926262	DNCA INVEST SICAV EURO DIVIDEND GROWER N SHARES EUR CAP	110,56
	LU2343998881	DNCA INVEST SICAV EURO DIVIDEND GROWER WI CAP	162,73
	FR0007075122	OSTRUM SRI MONEY Part I-C	26 983 835,45
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>89 657 181,70</b>

## D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b> Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	<b>15 917 537,15</b>
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b> Report à nouveau	<b>15 917 537,15</b> 94 388,69
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>16 011 925,84</b>

### Part DNCA SRI EURO QUALITY IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b> Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	<b>2 946 055,34</b>
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b> Report à nouveau	<b>2 946 055,34</b>
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>2 946 055,34</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	   2 946 055,34
<b>Total</b>	<b>2 946 055,34</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

## Part DNCA SRI EURO QUALITY ID

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>426 812,83</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>426 812,83</b>
Report à nouveau	3,46
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>426 816,29</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	426 812,39
Report à nouveau du revenu de l'exercice	3,90
Capitalisation	
<b>Total</b>	<b>426 816,29</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	427,0900
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	999,35
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

## Part DNCA SRI EURO QUALITY NC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>156 983,87</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>156 983,87</b>
Report à nouveau	
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>156 983,87</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	156 983,87
<b>Total</b>	<b>156 983,87</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

### Part DNCA SRI EURO QUALITY RC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>1 854 393,68</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>1 854 393,68</b>
Report à nouveau	
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>1 854 393,68</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 854 393,68
<b>Total</b>	<b>1 854 393,68</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

### Part DNCA SRI EURO QUALITY RD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>10 532 980,29</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>10 532 980,29</b>
Report à nouveau	94 385,23
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>10 627 365,52</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	10 619 278,72
Report à nouveau du revenu de l'exercice	8 086,80
Capitalisation	
<b>Total</b>	<b>10 627 365,52</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	10 018 187,4694
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,06
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

## Part DNCA SRI EURO QUALITY S

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>311,14</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>311,14</b>
Report à nouveau	
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>311,14</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	311,14
<b>Total</b>	<b>311,14</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

## D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	<b>46 589 184,42</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>46 589 184,42</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>46 589 184,42</b>

### Part DNCA SRI EURO QUALITY IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	<b>5 077 411,65</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>5 077 411,65</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>5 077 411,65</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	5 077 411,65
<b>Total</b>	<b>5 077 411,65</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

### Part DNCA SRI EURO QUALITY ID

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	<b>739 669,34</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>739 669,34</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>739 669,34</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	739 669,34
<b>Total</b>	<b>739 669,34</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

### Part DNCA SRI EURO QUALITY NC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>293 897,67</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>293 897,67</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>293 897,67</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	293 897,67
<b>Total</b>	<b>293 897,67</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

### Part DNCA SRI EURO QUALITY RC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>6 035 009,56</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>6 035 009,56</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>6 035 009,56</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	6 035 009,56
<b>Total</b>	<b>6 035 009,56</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

### Part DNCA SRI EURO QUALITY RD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>34 443 215,44</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>34 443 215,44</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>34 443 215,44</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	34 443 215,44
<b>Total</b>	<b>34 443 215,44</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

### Part DNCA SRI EURO QUALITY S

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>-19,24</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>-19,24</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-19,24</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-19,24
<b>Total</b>	<b>-19,24</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>2 005 425 089,72</b>	<b>95,21</b>
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>2 005 425 089,72</b>	<b>95,21</b>
<b>Assurance</b>			<b>83 507 875,80</b>	<b>3,96</b>
ALLIANZ SE-REG	EUR	181 254	53 633 058,60	2,54
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	61 332	29 874 817,20	1,42
<b>Banques commerciales</b>			<b>46 579 151,52</b>	<b>2,21</b>
KBC GROUP NV	EUR	624 888	46 579 151,52	2,21
<b>Biotechnologie</b>			<b>23 929 055,50</b>	<b>1,14</b>
IMCD BV	EUR	166 753	23 929 055,50	1,14
<b>Boissons</b>			<b>32 633 667,90</b>	<b>1,55</b>
HEINEKEN NV	EUR	475 017	32 633 667,90	1,55
<b>Composants automobiles</b>			<b>48 108 153,00</b>	<b>2,28</b>
FERRARI NV	EUR	24 327	10 032 454,80	0,48
MICHELIN (CGDE)	EUR	1 197 349	38 075 698,20	1,80
<b>Conglomérats industriels</b>			<b>40 179 119,04</b>	<b>1,91</b>
SIEMENS AG-REG	EUR	213 084	40 179 119,04	1,91
<b>Construction et ingénierie</b>			<b>20 891 739,88</b>	<b>0,99</b>
VINCI SA	EUR	209 462	20 891 739,88	0,99
<b>Courrier, fret aérien et logistique</b>			<b>17 297 824,82</b>	<b>0,82</b>
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	509 059	17 297 824,82	0,82
<b>Divertissement</b>			<b>44 854 983,84</b>	<b>2,13</b>
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	1 814 522	44 854 983,84	2,13
<b>Electricité</b>			<b>17 801 291,90</b>	<b>0,85</b>
IBERDROLA SA	EUR	1 338 443	17 801 291,90	0,85
<b>Equipements électriques</b>			<b>60 031 798,20</b>	<b>2,85</b>
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	249 198	60 031 798,20	2,85
<b>Equipements et fournitures médicaux</b>			<b>163 433 251,20</b>	<b>7,76</b>
ESSILORLUXOTTICA	EUR	347 448	81 858 748,80	3,89
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	1 593 252	81 574 502,40	3,87
<b>Equipements et instruments électroniques</b>			<b>20 684 756,28</b>	<b>0,98</b>
LEGRAND SA	EUR	219 957	20 684 756,28	0,98
<b>Grands magasins et autres</b>			<b>51 586 387,45</b>	<b>2,45</b>
PROSUS NV	EUR	1 345 147	51 586 387,45	2,45
<b>Immobilier</b>			<b>12 148 758,24</b>	<b>0,58</b>
ANTIN INFRASTRUCTURE PARTNER	EUR	1 100 431	12 148 758,24	0,58
<b>Industrie aérospatiale et défense</b>			<b>122 703 178,56</b>	<b>5,83</b>
AIRBUS SE	EUR	170 202	26 343 865,56	1,25
SAFRAN SA	EUR	143 017	30 333 905,70	1,44
THALES	EUR	476 202	66 025 407,30	3,14

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Logiciels</b>			<b>280 101 883,50</b>	<b>13,28</b>
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	1 089 609	74 311 333,80	3,53
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	1 020 687	34 193 014,50	1,62
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	389 015	50 027 329,00	2,38
SAP SE	EUR	514 474	121 570 206,20	5,75
<b>Machines</b>			<b>26 291 518,00</b>	<b>1,25</b>
KONE OYJ-B	EUR	559 394	26 291 518,00	1,25
<b>Marchés de capitaux</b>			<b>30 707 415,69</b>	<b>1,46</b>
FINECOBANK SPA	EUR	1 828 911	30 707 415,69	1,46
<b>Producteur et commerce d'énergie indépendants</b>			<b>94 108 533,16</b>	<b>4,47</b>
AIR LIQUIDE PF25	EUR	336 083	52 738 144,36	2,51
AIR LIQUIDE SA	EUR	263 640	41 370 388,80	1,96
<b>Produits de soins personnels</b>			<b>41 192 925,00</b>	<b>1,96</b>
L'OREAL	EUR	31 380	10 727 253,00	0,51
L'OREAL SA-PF 2025	EUR	89 120	30 465 672,00	1,45
<b>Produits pharmaceutiques</b>			<b>117 655 783,40</b>	<b>5,59</b>
MERCK KGAA	EUR	305 790	42 780 021,00	2,03
SANOFI	EUR	798 760	74 875 762,40	3,56
<b>Produits pour l'industrie du bâtiment</b>			<b>40 252 947,20</b>	<b>1,91</b>
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	469 696	40 252 947,20	1,91
<b>Semi-conducteurs et équipements pour fabrication</b>			<b>137 322 213,60</b>	<b>6,52</b>
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	21 871	12 221 514,80	0,58
ASML HOLDING NV	EUR	184 324	125 100 698,80	5,94
<b>Services aux professionnels</b>			<b>80 093 160,14</b>	<b>3,80</b>
BUREAU VERITAS SA	EUR	1 595 821	46 821 388,14	2,22
WOLTERS KLUWER	EUR	207 430	33 271 772,00	1,58
<b>Services de télécommunication diversifiés</b>			<b>74 405 154,96</b>	<b>3,53</b>
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	2 575 464	74 405 154,96	3,53
<b>Services de télécommunication mobile</b>			<b>73 879 163,74</b>	<b>3,51</b>
INFRASTRUTTURA WIRELESS ITAL	EUR	7 527 169	73 879 163,74	3,51
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>73 235 916,40</b>	<b>3,48</b>
ADYEN NV	EUR	29 502	42 394 374,00	2,02
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	138 676	30 841 542,40	1,46
<b>Services liés aux technologies de l'information</b>			<b>10 421 294,25</b>	<b>0,49</b>
CAPGEMINI SE	EUR	65 895	10 421 294,25	0,49
<b>Soins et autres services médicaux</b>			<b>14 925 978,55</b>	<b>0,71</b>
AMPLIFON SPA	EUR	600 643	14 925 978,55	0,71
<b>Textiles, habillement et produits de luxe</b>			<b>104 460 209,00</b>	<b>4,96</b>
HERMES INTERNATIONAL	EUR	15 550	36 107 100,00	1,71
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	107 558	68 353 109,00	3,25

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>TITRES D'OPC</b>			<b>89 657 181,70</b>	<b>4,26</b>
<b>OPCVM</b>			<b>89 657 181,70</b>	<b>4,26</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>89 657 181,70</b>	<b>4,26</b>
DNCA ACTIONS SMALL ET MID CAP EURO IC	EUR	128,02	62 426 672,96	2,97
DNCA INVEST EURO DVD GR IEUR	EUR	2 000	246 400,00	0,01
DNCA INVEST SICAV EURO DIVIDEND GROWER N SHARES EUR CAP	EUR	1	110,56	0,00
DNCA INVEST SICAV EURO DIVIDEND GROWER WI CAP	EUR	0,9149	162,73	0,00
OSTRUM SRI MONEY Part I-C	EUR	2 035	26 983 835,45	1,28
<b>Total</b>			<b>2 095 082 271,42</b>	<b>99,47</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>						

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

## E3. Inventaire des instruments financiers à terme

### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	2 095 082 271,42
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	13 822 978,12
Autres passifs (-)	-2 692 224,92
Passifs de financement (-)	
<b>Total = actif net</b>	<b>2 106 213 024,62</b>

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part DNCA SRI EURO QUALITY IC	EUR	2 040,1202	113 450,27
Part DNCA SRI EURO QUALITY ID	EUR	427,0900	77 947,27
Part DNCA SRI EURO QUALITY NC	EUR	118 510,1386	112,95
Part DNCA SRI EURO QUALITY RC	EUR	1 194 761,7888	229,14
Part DNCA SRI EURO QUALITY RD	EUR	10 018 187,4694	155,14
Part DNCA SRI EURO QUALITY S	EUR	217,5087	101,00

# **DNCA SRI EURO QUALITY**

**COMPTES ANNUELS**

**29/12/2023**

## BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>2 337 907 702,13</b>	<b>1 903 554 090,19</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>2 211 465 544,74</b>	<b>1 814 830 532,85</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 211 465 544,74	1 814 830 532,85
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>126 442 157,39</b>	<b>88 723 557,34</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	126 442 157,39	88 723 557,34
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>1 395 514,29</b>	<b>13 575,19</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 395 514,29	13 575,19
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>5 216 870,60</b>	<b>95 304 405,27</b>
Liquidités	5 216 870,60	95 304 405,27
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 344 520 087,02</b>	<b>1 998 872 070,65</b>

## BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	2 337 072 987,73	2 062 929 569,45
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	73 323,81	92 492,16
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-11 005 508,20	-80 183 567,59
Résultat de l'exercice (a,b)	15 668 199,54	13 607 854,81
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>2 341 809 002,88</b>	<b>1 996 446 348,83</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>2 711 084,14</b>	<b>2 425 721,45</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 711 084,14	2 425 721,45
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,37</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,37
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 344 520 087,02</b>	<b>1 998 872 070,65</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	842 104,26	110 593,92
Produits sur actions et valeurs assimilées	42 427 116,13	40 903 611,70
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>43 269 220,39</b>	<b>41 014 205,62</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	122 833,85
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>122 833,85</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>43 269 220,39</b>	<b>40 891 371,77</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	28 692 946,43	26 845 065,80
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>14 576 273,96</b>	<b>14 046 305,97</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 091 925,58	-438 451,16
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>15 668 199,54</b>	<b>13 607 854,81</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

**OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

**Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

**Instruments financiers à terme :****Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

**Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :****Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

**Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

**Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010021733 - Part DNCA SRI EURO QUALITY RC : Taux de frais maximum de 1,4352 % TTC de l'actif net incluant OPC de NATIXIS Global Asset Management.

Taux réel : 1,39298 % TTC de l'actif net incluant OPC de NATIXIS Global Asset Management.

FR0013514882 - Part DNCA SRI EURO QUALITY NC : Taux de frais maximum de 0.90% TTC

FR0010948463 - Part DNCA SRI EURO QUALITY IC : Taux de frais maximum de 0,80% TTC de la moyenne de l'actif net incluant OPC de NATIXIS Global Asset Management.

Taux réel : 0,80% TTC de la moyenne de l'actif net incluant OPC de NATIXIS Global Asset Management.

FR0010948471 - Part DNCA SRI EURO QUALITY ID : Taux de frais maximum de 0,80% TTC de la moyenne de l'actif net incluant OPC de NATIXIS Global Asset Management.

Taux réel : 0,80% TTC de la moyenne de l'actif net incluant OPC de NATIXIS Global Asset Management.

FR0010033142 - Part DNCA SRI EURO QUALITY RD : Taux de frais maximum de 1,4352 % TTC de l'actif net incluant OPC de NATIXIS Global Asset Management.

Taux réel : 1,39298 % TTC de l'actif net incluant OPC de NATIXIS Global Asset Management.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts DNCA SRI EURO QUALITY IC	Capitalisation	Capitalisation
Parts DNCA SRI EURO QUALITY ID	Distribution	Capitalisation
Parts DNCA SRI EURO QUALITY NC	Capitalisation	Capitalisation
Parts DNCA SRI EURO QUALITY RC	Capitalisation	Capitalisation
Parts DNCA SRI EURO QUALITY RD	Distribution	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>1 996 446 348,83</b>	<b>2 460 158 533,97</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	254 979 832,07	356 202 102,62
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-237 317 505,71	-434 204 352,73
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	50 109 963,73	42 437 035,29
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-58 415 162,23	-120 482 181,25
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-2 418 915,67	-2 576 918,09
Différences de change	-81 523,65	-2 090,43
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	333 786 809,14	-314 315 247,21
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	174 927 242,68	-158 859 566,46
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	158 859 566,46	-155 455 680,75
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-9 857 117,59	-4 819 282,74
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	14 576 273,96	14 046 305,97
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	2 443,43 (*)
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>2 341 809 002,88</b>	<b>1 996 446 348,83</b>

(\*) 30.12.2022 : RESULTAT DE FUSION

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 216 870,60	0,22
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 216 870,60	0,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 SEK		Devise 2 DKK		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,33	0,00	0,17	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Souscriptions à recevoir	1 395 514,29
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>1 395 514,29</b>
<b>DETTES</b>		
	Rachats à payer	247 551,02
	Frais de gestion fixe	2 395 869,56
	Autres dettes	67 663,56
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>2 711 084,14</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-1 315 569,85</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY IC</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	1 894,1633	194 748 100,05
Parts rachetées durant l'exercice	-429,2502	-45 103 013,03
Solde net des souscriptions/rachats	1 464,9131	149 645 087,02
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 057,7161	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY ID</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	5,0334	365 273,08
Parts rachetées durant l'exercice	-164,2573	-11 827 990,47
Solde net des souscriptions/rachats	-159,2239	-11 462 717,39
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	673,3285	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY NC</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	67 368,5840	7 008 770,33
Parts rachetées durant l'exercice	-77 751,0401	-8 033 066,23
Solde net des souscriptions/rachats	-10 382,4561	-1 024 295,90
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	120 369,0833	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY RC</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	103 317,3642	21 948 075,10
Parts rachetées durant l'exercice	-85 960,0841	-18 369 274,79
Solde net des souscriptions/rachats	17 357,2801	3 578 800,31
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 236 323,4145	
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY RD</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	212 865,8175	30 909 613,51
Parts rachetées durant l'exercice	-1 061 236,6063	-153 984 161,19
Solde net des souscriptions/rachats	-848 370,7888	-123 074 547,68
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 947 520,4218	

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY IC</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY ID</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY NC</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY RC</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part DNCA SRI EURO QUALITY RD</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
<b>Parts DNCA SRI EURO QUALITY IC</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 732 594,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts DNCA SRI EURO QUALITY ID</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	414 458,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts DNCA SRI EURO QUALITY NC</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	92 070,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts DNCA SRI EURO QUALITY RC</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 621 457,93
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,39
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts DNCA SRI EURO QUALITY RD</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	22 832 364,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,39
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			126 442 157,39
	FR0010144634	DNCA ACTIONS SMALL ET MID CAP EURO IC	62 781 873,36
	LU2194925884	DNCA INVEST EURO DVD GR IEUR	233 340,00
	LU2194926262	DNCA INVEST SICAV EURO DIVIDEND GROWER N SHARES EUR CAP	105,07
	LU2343998881	DNCA INVEST SICAV EURO DIVIDEND GROWER WI CAP	154,58
	FR0010885236	OSTRUM SRI MONEY PLUS IC	63 426 684,38
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>126 442 157,39</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	73 323,81	92 492,16
Résultat	15 668 199,54	13 607 854,81
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>15 741 523,35</b>	<b>13 700 346,97</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts DNCA SRI EURO QUALITY IC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 808 571,07	1 821 049,20
<b>Total</b>	<b>3 808 571,07</b>	<b>1 821 049,20</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts DNCA SRI EURO QUALITY ID</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	583 284,28	668 223,21
Report à nouveau de l'exercice	5,23	1,84
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>583 289,51</b>	<b>668 225,05</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	673,3285	832,5524
Distribution unitaire	866,27	802,62
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>36 017,44</b>	<b>49 111,14</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts DNCA SRI EURO QUALITY NC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	137 022,98	136 325,99
<b>Total</b>	<b>137 022,98</b>	<b>136 325,99</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts DNCA SRI EURO QUALITY RC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 585 156,15	1 441 070,52
<b>Total</b>	<b>1 585 156,15</b>	<b>1 441 070,52</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts DNCA SRI EURO QUALITY RD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	9 524 342,77	9 554 671,88
Report à nouveau de l'exercice	103 140,87	79 004,33
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>9 627 483,64</b>	<b>9 633 676,21</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	10 947 520,4218	11 795 891,2106
Distribution unitaire	0,87	0,81
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>1 166 460,45</b>	<b>1 386 794,71</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-11 005 508,20	-80 183 567,59
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-11 005 508,20</b>	<b>-80 183 567,59</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts DNCA SRI EURO QUALITY IC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 590 210,14	-5 987 113,45
<b>Total</b>	<b>-1 590 210,14</b>	<b>-5 987 113,45</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts DNCA SRI EURO QUALITY ID</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-240 179,46	-2 199 246,19
<b>Total</b>	<b>-240 179,46</b>	<b>-2 199 246,19</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts DNCA SRI EURO QUALITY NC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-62 372,47	-364 478,86
<b>Total</b>	<b>-62 372,47</b>	<b>-364 478,86</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts DNCA SRI EURO QUALITY RC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 303 502,80	-9 392 809,51
<b>Total</b>	<b>-1 303 502,80</b>	<b>-9 392 809,51</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts DNCA SRI EURO QUALITY RD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-7 809 243,33	-62 239 919,58
<b>Total</b>	<b>-7 809 243,33</b>	<b>-62 239 919,58</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>393 891 522,10</b>	<b>402 223 782,56</b>	<b>2 460 158 533,97</b>	<b>1 996 446 348,83</b>	<b>2 341 809 002,88</b>
<b>Parts DNCA SRI EURO QUALITY IC en EUR</b>					
Actif net	34 856 296,12	54 779 871,03	126 701 691,07	149 260 800,28	336 144 218,62
Nombre de titres	399,5126	612,4337	1 145,4307	1 592,8030	3 057,7161
Valeur liquidative unitaire	87 247,05	89 446,20	110 614,89	93 709,51	109 933,10
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	4 333,29	3 683,10	9 868,90	-3 758,85	-520,06
Capitalisation unitaire sur résultat	2 963,61	1 521,60	772,10	1 143,29	1 245,56
<b>Parts DNCA SRI EURO QUALITY ID en EUR</b>					
Actif net	329 366 510,19	316 260 461,89	302 756 110,67	54 774 553,46	51 408 540,66
Nombre de titres	5 035,5514	4 918,1338	3 867,7404	832,5524	673,3285
Valeur liquidative unitaire	65 408,23	64 304,97	78 277,25	65 791,11	76 349,86
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	3 232,30	2 728,79	7 022,85	-2 641,57	-356,70
Distribution unitaire sur résultat	2 224,13	1 097,45	546,93	802,62	866,27
Crédit d'impôt unitaire	96,363	86,845	12,157	67,552	0,00 (*)
<b>Parts DNCA SRI EURO QUALITY NC en EUR</b>					
Actif net	0,00	0,00	0,00	12 223 662,43	13 188 067,22
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	130 751,5394	120 369,0833
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	93,48	109,56
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	0,00	-2,78	-0,51
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	1,04	1,13
<b>Parts DNCA SRI EURO QUALITY RC en EUR</b>					
Actif net	9 894 861,95	12 855 954,50	163 073 174,96	233 469 832,53	276 151 643,10
Nombre de titres	54 514,5158	69 497,8188	717 042,8865	1 218 966,1344	1 236 323,4145
Valeur liquidative unitaire	181,50	184,98	227,42	191,53	223,36
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	9,02	7,64	20,35	-7,70	-1,05
Capitalisation unitaire sur résultat	5,20	2,13	0,35	1,18	1,28

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Parts DNCA SRI EURO QUALITY RD en EUR</b>					
Actif net	19 773 853,84	18 327 495,14	1 867 627 557,27	1 546 717 500,13	1 664 916 533,28
Nombre de titres	151 723,3661	142 929,3776	11 974 446,1501	11 795 891,2106	10 947 520,4218
Valeur liquidative unitaire	130,32	128,22	155,96	131,12	152,08
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,45	5,44	14,01	-5,27	-0,71
Distribution unitaire sur résultat	3,73	1,49	0,24	0,81	0,87
Crédit d'impôt unitaire	0,187	0,172	0,024	0,121	0,00 (*)

(\*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	729 448	32 719 390,04	1,40
MERCK KGA	EUR	248 044	35 743 140,40	1,52
PUMA SE	EUR	832 801	42 073 106,52	1,80
SIEMENS AG-REG	EUR	448 887	76 274 879,04	3,26
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	1 672 538	87 975 498,80	3,75
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>274 786 014,80</b>	<b>11,73</b>
<b>BELGIQUE</b>				
KBC GROUPE	EUR	605 289	35 542 570,08	1,52
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>35 542 570,08</b>	<b>1,52</b>
<b>ESPAGNE</b>				
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	1 057 959	68 640 379,92	2,93
IBERDROLA SA	EUR	3 133 108	37 189 991,96	1,59
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>105 830 371,88</b>	<b>4,52</b>
<b>FRANCE</b>				
AIR LIQUIDE	EUR	264 880	46 650 665,60	1,99
AIR LIQUIDE PF 25	EUR	305 530	53 809 943,60	2,30
ANTIN INFRASTRUCTURE PARTNER	EUR	955 611	13 168 319,58	0,56
BUREAU VERITAS SA	EUR	1 024 948	23 440 560,76	1,00
CAPGEMINI SE	EUR	312 681	59 018 538,75	2,52
DASSAULT SYST.	EUR	2 100 754	92 926 853,19	3,97
EDENRED	EUR	1 006 179	54 474 531,06	2,32
ESSILORLUXOTTICA	EUR	737 040	133 846 464,00	5,71
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	452 331	54 234 486,90	2,32
HERMES INTERNATIONAL	EUR	25 446	48 825 784,80	2,09
L'OREAL	EUR	81 965	36 937 527,25	1,58
L'OREAL SA-PF-2025	EUR	89 120	40 161 928,00	1,72
LEGRAND SA	EUR	366 704	34 506 846,40	1,47
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	133 210	97 722 856,00	4,17
MICHELIN (CGDE)	EUR	2 031 412	65 939 633,52	2,82
PERNOD RICARD	EUR	194 501	31 071 534,75	1,33
SAINT-GOBAIN	EUR	691 295	46 081 724,70	1,97
SANOFI	EUR	873 809	78 433 095,84	3,35
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	125 378	30 028 031,00	1,28
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	352 016	63 989 468,48	2,73
THALES	EUR	607 094	81 320 241,30	3,47
TOTALENERGIES SE	EUR	677 356	41 725 129,60	1,78
VINCI SA	EUR	689 908	78 442 539,60	3,35
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>1 306 756 704,68</b>	<b>55,80</b>
<b>ITALIE</b>				
FERRARI NV	EUR	36 439	11 121 182,80	0,48
FINECOBANK SPA	EUR	2 140 534	29 079 154,39	1,24
INFR WIRE ITAL SPA	EUR	7 908 496	90 552 279,20	3,87
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>130 752 616,39</b>	<b>5,59</b>
<b>PAYS-BAS</b>				

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ADYEN NV	EUR	10 279	11 991 481,40	0,52
AIRBUS SE	EUR	260 211	36 372 293,58	1,55
ASML HOLDING NV	EUR	207 422	141 399 577,40	6,04
IMCD BV	EUR	92 102	14 510 670,10	0,61
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	2 315 318	59 758 357,58	2,55
WOLTERS KLUWER	EUR	258 368	33 251 961,60	1,42
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>297 284 341,66</b>	<b>12,69</b>
<b>SUISSE</b>				
STMICROELECTRONICS NV	EUR	1 337 450	60 512 925,25	2,58
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>60 512 925,25</b>	<b>2,58</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>2 211 465 544,74</b>	<b>94,43</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>2 211 465 544,74</b>	<b>94,43</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
DNCA ACTIONS SMALL ET MID CAP EURO IC	EUR	132,02	62 781 873,36	2,68
OSTRUM SRI MONEY PLUS IC	EUR	599	63 426 684,38	2,71
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>126 208 557,74</b>	<b>5,39</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
DNCA INVEST EURO DVD GR IEUR	EUR	2 000	233 340,00	0,01
DNCA INVEST SICAV EURO DIVIDEND GROWER N SHARES EUR CAP	EUR	1	105,07	0,00
DNCA INVEST SICAV EURO DIVIDEND GROWER WI CAP	EUR	0,9149	154,58	0,00
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>233 599,65</b>	<b>0,01</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>126 442 157,39</b>	<b>5,40</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>126 442 157,39</b>	<b>5,40</b>
<b>Créances</b>			<b>1 395 514,29</b>	<b>0,06</b>
<b>Dettes</b>			<b>-2 711 084,14</b>	<b>-0,11</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>5 216 870,60</b>	<b>0,22</b>
<b>Actif net</b>			<b>2 341 809 002,88</b>	<b>100,00</b>

Parts DNCA SRI EURO QUALITY ID	EUR	673,3285	76 349,86
Parts DNCA SRI EURO QUALITY RD	EUR	10 947 520,4218	152,08
Parts DNCA SRI EURO QUALITY IC	EUR	3 057,7161	109 933,10
Parts DNCA SRI EURO QUALITY NC	EUR	120 369,0833	109,56
Parts DNCA SRI EURO QUALITY RC	EUR	1 236 323,4145	223,36

## Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part DNCA SRI EURO QUALITY ID

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	583 284,28	EUR	866,27	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	583 284,28	EUR	866,27	EUR

Décomposition du coupon : Part DNCA SRI EURO QUALITY RD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	9 524 342,77	EUR	0,87	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	9 524 342,77	EUR	0,87	EUR

## 7. ANNEXE(S)

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

Nom du Produit :	DNCA SRI Euro Quality
Nom de l'initiateur du Produit :	DNCA Finance
ISIN :	FR0013514882
Site Internet de l'initiateur :	www.dnca-investments.com
Téléphone :	Pour de plus amples informations, appelez le +33158625500

Ce Produit est géré par DNCA Finance, agréé en France sous le n°GP00030 et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Ce Produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion : [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

Date de production du document d'informations clés : 05/08/2024.

### En quoi consiste ce produit ?

#### TYPE

Le Produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) qui a la forme juridique de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

#### DURÉE

Le Produit n'a pas d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans. Cependant, le Produit peut être dissous par liquidation ou par fusion dans un autre produit dans les conditions prévues par le règlement du Produit et conformément aux exigences réglementaires.

#### OBJECTIFS

Classification AMF : Actions de pays de la Zone euro.

L'objectif du Produit, un Produit ISR, est d'obtenir, sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance supérieure à celle des marchés actions de la zone Euro. La gestion est discrétionnaire et les sociétés sont sélectionnées pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG) selon une démarche ISR. L'indice MSCI EMU est un indice large, représentatif des places boursières de la Zone euro. Il inclut les dividendes nets réinvestis.

La politique d'investissement repose sur une gestion active et consiste à sélectionner des actions d'entreprises considérées par la gestion en fonction de leurs qualités fondamentales (qualités du modèle économique, de l'équipe dirigeante et du bilan, potentiel de croissance bénéficiaire à 5 ans) ainsi que de l'attractivité de la valorisation. La politique d'investissement de cet OPCVM repose sur une gestion active de conviction selon une approche "Quality GARP" et ISR. Ainsi, le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise (responsabilités actionnariale, sociale, sociétale, environnementale) basée sur un modèle propriétaire d'analyse financière. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. La Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) la sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise, (ii) la construction du portefeuille résultant d'une approche "bottom-up" et (iii) l'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de valorisation des instruments sélectionnés. Le Produit bénéficie du label ISR. La démarche est complétée par la validation de l'exposition aux différents marchés et de l'allocation sectorielle dans une démarche de gestion du risque.

Le portefeuille du Produit, éligible au PEA, est exposé en permanence à hauteur de 90% minimum sur les marchés actions de la Zone euro. L'exposition maximale du Produit aux marchés actions, tenant compte des titres détenus en direct et de l'utilisation de produits dérivés, sera de 110% en engagement de l'actif net.

Le Produit capitalise ses revenus.

#### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le Produit s'adresse à des investisseurs particuliers qui n'ont pas de connaissances financières, ni aucune expérience du secteur financier. Le Produit est à destination des investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital.

#### AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est CACEIS Bank.

Le Produit est éligible au PEA.

Vous pouvez obtenir le prospectus, les rapports annuels et derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques du Produit auprès de la Société de gestion :

DNCA Finance au 19 Place Vendôme 75001 Paris ou à l'adresse [dnca@dnca-investments.com](mailto:dnca@dnca-investments.com).

La valeur liquidative du Produit est disponible sur [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais ne comprennent pas les coûts que vous pourrez avoir à payer à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution des marchés et de la durée pendant laquelle vous conserverez le Produit.

Période de détention recommandée:  
Exemple d'investissement:

5 ans  
10 000 EUR

**Si vous sortez après  
1 an**

**Si vous sortez après  
5 ans**

#### SCÉNARIOS

Minimum	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b>		
Tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	6820 EUR	2280 EUR
	Rendement annuel moyen	-31.8%	-25.6%
Défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8370 EUR	9700 EUR
	Rendement annuel moyen	-16.3%	-0.6%
Intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10500 EUR	13380 EUR
	Rendement annuel moyen	5.0%	6.0%
Favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	13700 EUR	16210 EUR
	Rendement annuel moyen	37.0%	10.1%

- Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans le Produit entre mars 2015 et mars 2020
- Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans le Produit entre juillet 2014 et juillet 2019
- Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans le Produit entre juin 2016 et juin 2021

## Que se passe-t-il si DNCA Finance n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de DNCA Finance. En cas de défaillance de DNCA Finance, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

**Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.**

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire;
- que vous avez investi 10 000 EUR.

**Investissement de 10 000 EUR****Si vous sortez après 1 an****Si vous sortez après 5 ans**

<b>Coûts totaux</b>	298 EUR	917 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	3.0%	1.4% chaque année

\* L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.4% avant déduction des coûts et de 6.0% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux et qui s'élèvent à 100% maximum des coûts. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

**COMPOSITION DES COÛTS**

<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>		<b>Si vous sortez après 1 an</b>
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2.00% du montant que vous versez en souscrivant à cet investissement. Il s'agit du maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit.	Néant
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	0.95% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	95 EUR
Coûts de transaction	0.03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	3 EUR
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques</b>		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	Néant

**Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?****Période de détention recommandée: 5 années.**

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

La période de détention recommandée a été déterminée en fonction de la classe d'actif, la stratégie d'investissement et du profil de risque du Produit pour lui permettre d'atteindre son objectif d'investissement tout en minimisant le risque de pertes.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance de la période de détention recommandée ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés. Toutefois si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, vous pourriez recevoir moins que prévu.

Le Produit dispose d'un dispositif de plafonnement des rachats dit « Gates » décrit dans le prospectus.

**Comment puis-je formuler une réclamation ?**

Pour toute réclamation à propos du Produit, vous pouvez faire une demande écrite contenant une description du problème soit par mail à l'adresse dnca@dnca-investments.com soit par courrier à l'adresse suivante : DNCA Finance, 19 Place Vendôme, 75001 Paris.

**Autres informations pertinentes**

Le Produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations plus détaillées sur ce Produit, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel ainsi que les performances passées peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

Nom du Produit :	DNCA SRI Euro Quality
Nom de l'initiateur du Produit :	DNCA Finance
ISIN :	FR0010948471
Site Internet de l'Initiateur :	www.dnca-investments.com
Téléphone :	Pour de plus amples informations, appelez le +33158625500

Ce Produit est géré par DNCA Finance, agréé en France sous le n°GP00030 et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Ce Produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion : [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

Date de production du document d'informations clés : 05/08/2024.

### En quoi consiste ce produit ?

#### TYPE

Le Produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) qui a la forme juridique de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

#### DURÉE

Le Produit n'a pas d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans. Cependant, le Produit peut être dissous par liquidation ou par fusion dans un autre produit dans les conditions prévues par le règlement du Produit et conformément aux exigences réglementaires.

#### OBJECTIFS

Classification AMF : Actions de pays de la Zone euro.

L'objectif du Produit, un Produit ISR, est d'obtenir, sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance supérieure à celle des marchés actions de la zone Euro. La gestion est discrétionnaire et les sociétés sont sélectionnées pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG) selon une démarche ISR. L'indice MSCI EMU est un indice large, représentatif des places boursières de la Zone euro. Il inclut les dividendes nets réinvestis.

La politique d'investissement repose sur une gestion active et consiste à sélectionner des actions d'entreprises considérées par la gestion en fonction de leurs qualités fondamentales (qualités du modèle économique, de l'équipe dirigeante et du bilan, potentiel de croissance bénéficiaire à 5 ans) ainsi que de l'attractivité de la valorisation. La politique d'investissement de cet OPCVM repose sur une gestion active de conviction selon une approche "Quality GARP" et ISR. Ainsi, le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise (responsabilités actionnariale, sociale, sociétale, environnementale) basée sur un modèle propriétaire d'analyse financière. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. La Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) la sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise, (ii) la construction du portefeuille résultant d'une approche "bottom-up" et (iii) l'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de valorisation des instruments sélectionnés. Le Produit bénéficie du label ISR. La démarche est complétée par la validation de l'exposition aux différents marchés et de l'allocation sectorielle dans une démarche de gestion du risque.

Le portefeuille du Produit, éligible au PEA, est exposé en permanence à hauteur de 90% minimum sur les marchés actions de la Zone euro. L'exposition maximale du Produit aux marchés actions, tenant compte des titres détenus en direct et de l'utilisation de produits dérivés, sera de 110% en engagement de l'actif net.

Le Produit distribue ses revenus.

#### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le Produit s'adresse à des investisseurs particuliers qui n'ont pas de connaissances financières, ni aucune expérience du secteur financier. Le Produit est à destination des investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital.

#### AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est CACEIS Bank.

Le Produit est éligible au PEA.

Vous pouvez obtenir le prospectus, les rapports annuels et derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques du Produit auprès de la Société de gestion :

DNCA Finance au 19 Place Vendôme 75001 Paris ou à l'adresse [dnca@dnca-investments.com](mailto:dnca@dnca-investments.com).

La valeur liquidative du Produit est disponible sur [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais ne comprennent pas les coûts que vous pourrez avoir à payer à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution des marchés et de la durée pendant laquelle vous conserverez le Produit.

Période de détention recommandée:  
Exemple d'investissement:

5 ans  
10 000 EUR

**Si vous sortez après  
1 an**

**Si vous sortez après  
5 ans**

#### SCÉNARIOS

Minimum	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b>		
Tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	6 810 EUR	2 280 EUR
	Rendement annuel moyen	-31.9%	-25.6%
Défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8 380 EUR	9 750 EUR
	Rendement annuel moyen	-16.2%	-0.5%
Intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10 460 EUR	13 370 EUR
	Rendement annuel moyen	4.6%	6.0%
Favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	13 500 EUR	16 040 EUR
	Rendement annuel moyen	35.0%	9.9%

- Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans le Produit entre mars 2015 et mars 2020
- Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans le Produit entre octobre 2018 et octobre 2023
- Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans le Produit entre juin 2016 et juin 2021

## Que se passe-t-il si DNCA Finance n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de DNCA Finance. En cas de défaillance de DNCA Finance, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

**Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.**

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que vous avez investi 10 000 EUR.

**Investissement de 10 000 EUR****Si vous sortez après 1 an****Si vous sortez après 5 ans**

<b>Coûts totaux</b>	88 EUR	565 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	0.9%	0.9% chaque année

\* L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6.9% avant déduction des coûts et de 6.0% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux et qui s'élèvent à 100% maximum des coûts. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

**COMPOSITION DES COÛTS**

<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>		<b>Si vous sortez après 1 an</b>
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée pour ce Produit.	Néant
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit.	Néant

**Coûts récurrents prélevés chaque année**

Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	0.85% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	85 EUR
Coûts de transaction	0.03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	3 EUR

**Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques**

Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	Néant
---------------------------------	--	-------

**Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?****Période de détention recommandée : 5 années.**

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

La période de détention recommandée a été déterminée en fonction de la classe d'actif, la stratégie d'investissement et du profil de risque du Produit pour lui permettre d'atteindre son objectif d'investissement tout en minimisant le risque de pertes.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance de la période de détention recommandée ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés. Toutefois si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, vous pourriez recevoir moins que prévu.

Le Produit dispose d'un dispositif de plafonnement des rachats dit « Gates » décrit dans le prospectus.

**Comment puis-je formuler une réclamation ?**

Pour toute réclamation à propos du Produit, vous pouvez faire une demande écrite contenant une description du problème soit par mail à l'adresse dnca@dnca-investments.com soit par courrier à l'adresse suivante : DNCA Finance, 19 Place Vendôme, 75001 Paris.

**Autres informations pertinentes**

Le Produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations plus détaillées sur ce Produit, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel ainsi que les performances passées peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

Nom du Produit :	DNCA SRI Euro Quality
Nom de l'initiateur du Produit :	DNCA Finance
ISIN :	FR0010948463
Site Internet de l'Initiateur :	www.dnca-investments.com
Téléphone :	Pour de plus amples informations, appelez le +33158625500

Ce Produit est géré par DNCA Finance, agréé en France sous le n°GP00030 et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Ce Produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion : [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

Date de production du document d'informations clés : 05/08/2024.

### En quoi consiste ce produit ?

#### TYPE

Le Produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) qui a la forme juridique de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

#### DURÉE

Le Produit n'a pas d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans. Cependant, le Produit peut être dissous par liquidation ou par fusion dans un autre produit dans les conditions prévues par le règlement du Produit et conformément aux exigences réglementaires.

#### OBJECTIFS

Classification AMF : Actions de pays de la Zone euro.

L'objectif du Produit, un Produit ISR, est d'obtenir, sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance supérieure à celle des marchés actions de la zone Euro. La gestion est discrétionnaire et les sociétés sont sélectionnées pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG) selon une démarche ISR. L'indice MSCI EMU est un indice large, représentatif des places boursières de la Zone euro. Il inclut les dividendes nets réinvestis.

La politique d'investissement repose sur une gestion active et consiste à sélectionner des actions d'entreprises considérées par la gestion en fonction de leurs qualités fondamentales (qualités du modèle économique, de l'équipe dirigeante et du bilan, potentiel de croissance bénéficiaire à 5 ans) ainsi que de l'attractivité de la valorisation. La politique d'investissement de cet OPCVM repose sur une gestion active de conviction selon une approche "Quality GARP" et ISR. Ainsi, le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise (responsabilités actionnariale, sociale, sociétale, environnementale) basée sur un modèle propriétaire d'analyse financière. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. La Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) la sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise, (ii) la construction du portefeuille résultant d'une approche "bottom-up" et (iii) l'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de valorisation des instruments sélectionnés. Le Produit bénéficie du label ISR. La démarche est complétée par la validation de l'exposition aux différents marchés et de l'allocation sectorielle dans une démarche de gestion du risque.

Le portefeuille du Produit, éligible au PEA, est exposé en permanence à hauteur de 90% minimum sur les marchés actions de la Zone euro. L'exposition maximale du Produit aux marchés actions, tenant compte des titres détenus en direct et de l'utilisation de produits dérivés, sera de 110% en engagement de l'actif net.

Le Produit capitalise ses revenus.

#### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le Produit s'adresse à des investisseurs particuliers qui n'ont pas de connaissances financières, ni aucune expérience du secteur financier. Le Produit est à destination des investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital.

#### AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est CACEIS Bank.

Le Produit est éligible au PEA.

Vous pouvez obtenir le prospectus, les rapports annuels et derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques du Produit auprès de la Société de gestion :

DNCA Finance au 19 Place Vendôme 75001 Paris ou à l'adresse [dnca@dnca-investments.com](mailto:dnca@dnca-investments.com).

La valeur liquidative du Produit est disponible sur [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais ne comprennent pas les coûts que vous pourrez avoir à payer à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution des marchés et de la durée pendant laquelle vous conserverez le Produit.

Période de détention recommandée:  
Exemple d'investissement:

5 ans  
10 000 EUR

**Si vous sortez après  
1 an**

**Si vous sortez après  
5 ans**

### SCÉNARIOS

Minimum	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b>		
Tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	6 820 EUR	2 280 EUR
	Rendement annuel moyen	-31.8%	-25.6%
Défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8 380 EUR	9 750 EUR
	Rendement annuel moyen	-16.2%	-0.5%
Intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10 510 EUR	13 450 EUR
	Rendement annuel moyen	5.1%	6.1%
Favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	13 720 EUR	16 290 EUR
	Rendement annuel moyen	37.2%	10.3%

- Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans le Produit entre mars 2015 et mars 2020
- Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans le Produit entre juillet 2014 et juillet 2019
- Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans le Produit entre juin 2016 et juin 2021

## Que se passe-t-il si DNCA Finance n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de DNCA Finance. En cas de défaillance de DNCA Finance, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

**Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.**

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que vous avez investi 10 000 EUR.

**Investissement de 10 000 EUR****Si vous sortez après 1 an****Si vous sortez après 5 ans**

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts totaux</b>	88 EUR	568 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	0.9%	0.9% chaque année

\* L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.0% avant déduction des coûts et de 6.1% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux et qui s'élèvent à 100% maximum des coûts. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

**COMPOSITION DES COÛTS**

<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>		<b>Si vous sortez après 1 an</b>
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée pour ce Produit.	Néant
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit.	Néant

**Coûts récurrents prélevés chaque année**

Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	0.85% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	85 EUR
Coûts de transaction	0.03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	3 EUR

**Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques**

Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	Néant
---------------------------------	--	-------

**Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?****Période de détention recommandée : 5 années.**

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

La période de détention recommandée a été déterminée en fonction de la classe d'actif, la stratégie d'investissement et du profil de risque du Produit pour lui permettre d'atteindre son objectif d'investissement tout en minimisant le risque de pertes.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance de la période de détention recommandée ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés. Toutefois si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, vous pourriez recevoir moins que prévu.

Le Produit dispose d'un dispositif de plafonnement des rachats dit « Gates » décrit dans le prospectus.

**Comment puis-je formuler une réclamation ?**

Pour toute réclamation à propos du Produit, vous pouvez faire une demande écrite contenant une description du problème soit par mail à l'adresse dnca@dnca-investments.com soit par courrier à l'adresse suivante : DNCA Finance, 19 Place Vendôme, 75001 Paris.

**Autres informations pertinentes**

Le Produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations plus détaillées sur ce Produit, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel ainsi que les performances passées peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

Nom du Produit :	DNCA SRI Euro Quality
Nom de l'initiateur du Produit :	DNCA Finance
ISIN :	FR0010033142
Site Internet de l'Initiateur :	www.dnca-investments.com
Téléphone :	Pour de plus amples informations, appelez le +33158625500

Ce Produit est géré par DNCA Finance, agréé en France sous le n°GP00030 et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Ce Produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion : [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

Date de production du document d'informations clés : 05/08/2024.

### En quoi consiste ce produit ?

#### TYPE

Le Produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) qui a la forme juridique de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

#### DURÉE

Le Produit n'a pas d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans. Cependant, le Produit peut être dissous par liquidation ou par fusion dans un autre produit dans les conditions prévues par le règlement du Produit et conformément aux exigences réglementaires.

#### OBJECTIFS

Classification AMF : Actions de pays de la Zone euro.

L'objectif du Produit, un Produit ISR, est d'obtenir, sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance supérieure à celle des marchés actions de la zone Euro. La gestion est discrétionnaire et les sociétés sont sélectionnées pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG) selon une démarche ISR. L'indice MSCI EMU est un indice large, représentatif des places boursières de la Zone euro. Il inclut les dividendes nets réinvestis.

La politique d'investissement repose sur une gestion active et consiste à sélectionner des actions d'entreprises considérées par la gestion en fonction de leurs qualités fondamentales (qualités du modèle économique, de l'équipe dirigeante et du bilan, potentiel de croissance bénéficiaire à 5 ans) ainsi que de l'attractivité de la valorisation. La politique d'investissement de cet OPCVM repose sur une gestion active de conviction selon une approche "Quality GARP" et ISR. Ainsi, le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise (responsabilités actionnariale, sociale, sociétale, environnementale) basée sur un modèle propriétaire d'analyse financière. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. La Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) la sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise, (ii) la construction du portefeuille résultant d'une approche "bottom-up" et (iii) l'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de valorisation des instruments sélectionnés. Le Produit bénéficie du label ISR. La démarche est complétée par la validation de l'exposition aux différents marchés et de l'allocation sectorielle dans une démarche de gestion du risque.

Le portefeuille du Produit, éligible au PEA, est exposé en permanence à hauteur de 90% minimum sur les marchés actions de la Zone euro. L'exposition maximale du Produit aux marchés actions, tenant compte des titres détenus en direct et de l'utilisation de produits dérivés, sera de 110% en engagement de l'actif net.

Le Produit distribue ses revenus.

#### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le Produit s'adresse à des investisseurs particuliers qui n'ont pas de connaissances financières, ni aucune expérience du secteur financier. Le Produit est à destination des investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital.

#### AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est CACEIS Bank.

Le Produit est éligible au PEA.

Vous pouvez obtenir le prospectus, les rapports annuels et derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques du Produit auprès de la Société de gestion :

DNCA Finance au 19 Place Vendôme 75001 Paris ou à l'adresse [dnca@dnca-investments.com](mailto:dnca@dnca-investments.com).

La valeur liquidative du Produit est disponible sur [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais ne comprennent pas les coûts que vous pourrez avoir à payer à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution des marchés et de la durée pendant laquelle vous conserverez le Produit.

Période de détention recommandée:  
Exemple d'investissement:

5 ans  
10 000 EUR

**Si vous sortez après  
1 an**

**Si vous sortez après  
5 ans**

#### SCÉNARIOS

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	6820 EUR	2280 EUR
	Rendement annuel moyen	-31.8%	-25.6%
Défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8330 EUR	9460 EUR
	Rendement annuel moyen	-16.7%	-1.1%
Intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10430 EUR	12990 EUR
	Rendement annuel moyen	4.3%	5.4%
Favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	13490 EUR	15650 EUR
	Rendement annuel moyen	34.9%	9.4%

- Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans le Produit entre mars 2015 et mars 2020
- Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans le Produit entre août 2018 et août 2023
- Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans le Produit entre juin 2016 et juin 2021

## Que se passe-t-il si DNCA Finance n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de DNCA Finance. En cas de défaillance de DNCA Finance, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

**Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.**

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que vous avez investi 10 000 EUR.

**Investissement de 10 000 EUR****Si vous sortez après 1 an****Si vous sortez après 5 ans**

<b>Coûts totaux</b>	347 EUR	1217 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	3.5%	1.9% chaque année

\* L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.3% avant déduction des coûts et de 5.4% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux et qui s'élèvent à 100% maximum des coûts. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

**COMPOSITION DES COÛTS**

<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>		<b>Si vous sortez après 1 an</b>
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2.00% du montant que vous versez en souscrivant à cet investissement. Il s'agit du maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit.	Néant
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	1.44% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	144 EUR
Coûts de transaction	0.03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	3 EUR
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques</b>		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	Néant

**Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?****Période de détention recommandée: 5 années.**

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

La période de détention recommandée a été déterminée en fonction de la classe d'actif, la stratégie d'investissement et du profil de risque du Produit pour lui permettre d'atteindre son objectif d'investissement tout en minimisant le risque de pertes.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance de la période de détention recommandée ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés. Toutefois si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, vous pourriez recevoir moins que prévu.

Le Produit dispose d'un dispositif de plafonnement des rachats dit « Gates » décrit dans le prospectus.

**Comment puis-je formuler une réclamation ?**

Pour toute réclamation à propos du Produit, vous pouvez faire une demande écrite contenant une description du problème soit par mail à l'adresse dnca@dnca-investments.com soit par courrier à l'adresse suivante : DNCA Finance, 19 Place Vendôme, 75001 Paris.

**Autres informations pertinentes**

Le Produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations plus détaillées sur ce Produit, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel ainsi que les performances passées peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

Nom du Produit :	DNCA SRI Euro Quality
Nom de l'initiateur du Produit :	DNCA Finance
ISIN :	FR001400M9B8
Site Internet de l'initiateur :	www.dnca-investments.com
Téléphone :	Pour de plus amples informations, appelez le +33158625500

Ce Produit est géré par DNCA Finance, agréé en France sous le n°GP00030 et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Ce Produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion : [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

Date de production du document d'informations clés : 05/08/2024.

### En quoi consiste ce produit ?

#### TYPE

Le Produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) qui a la forme juridique de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

#### DURÉE

Le Produit n'a pas d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans. Cependant, le Produit peut être dissous par liquidation ou par fusion dans un autre produit dans les conditions prévues par le règlement du Produit et conformément aux exigences réglementaires.

#### OBJECTIFS

Classification AMF : Actions de pays de la Zone euro.

L'objectif du Produit, un Produit ISR, est d'obtenir, sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance supérieure à celle des marchés actions de la zone Euro. La gestion est discrétionnaire et les sociétés sont sélectionnées pour la qualité de leurs fondamentaux économiques et pour la qualité de leur responsabilité d'entreprise à travers l'intégration systématique dans l'analyse des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG) selon une démarche ISR. L'indice MSCI EMU est un indice large, représentatif des places boursières de la Zone euro. Il inclut les dividendes nets réinvestis.

La politique d'investissement repose sur une gestion active et consiste à sélectionner des actions d'entreprises considérées par la gestion en fonction de leurs qualités fondamentales (qualités du modèle économique, de l'équipe dirigeante et du bilan, potentiel de croissance bénéficiaire à 5 ans) ainsi que de l'attractivité de la valorisation. La politique d'investissement de cet OPCVM repose sur une gestion active de conviction selon une approche "Quality GARP" et ISR. Ainsi, le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise (responsabilités actionnariale, sociale, sociétale, environnementale) basée sur un modèle propriétaire d'analyse financière. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. La Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) la sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise, (ii) la construction du portefeuille résultant d'une approche "bottom-up" et (iii) l'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de valorisation des instruments sélectionnés. Le Produit bénéficie du label ISR. La démarche est complétée par la validation de l'exposition aux différents marchés et de l'allocation sectorielle dans une démarche de gestion du risque.

Le portefeuille du Produit, éligible au PEA, est exposé en permanence à hauteur de 90% minimum sur les marchés actions de la Zone euro. L'exposition maximale du Produit aux marchés actions, tenant compte des titres détenus en direct et de l'utilisation de produits dérivés, sera de 110% en engagement de l'actif net.

Le Produit capitalise ses revenus.

#### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le Produit s'adresse à des investisseurs particuliers qui n'ont pas de connaissances financières, ni aucune expérience du secteur financier. Le Produit est à destination des investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital.

#### AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est CACEIS Bank.

Le Produit est éligible au PEA.

Vous pouvez obtenir le prospectus, les rapports annuels et derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques du Produit auprès de la Société de gestion :

DNCA Finance au 19 Place Vendôme 75001 Paris ou à l'adresse [dnca@dnca-investments.com](mailto:dnca@dnca-investments.com).

La valeur liquidative du Produit est disponible sur [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais ne comprennent pas les coûts que vous pourrez avoir à payer à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution des marchés et de la durée pendant laquelle vous conserverez le Produit.

Période de détention recommandée:  
Exemple d'investissement:

5 ans  
10 000 EUR

**Si vous sortez après  
1 an**

**Si vous sortez après  
5 ans**

### SCÉNARIOS

Minimum	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b>		
Tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	6820 EUR	2280 EUR
	Rendement annuel moyen	-31.8%	-25.6%
Défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8430 EUR	10040 EUR
	Rendement annuel moyen	-15.7%	0.1%
Intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10570 EUR	13860 EUR
	Rendement annuel moyen	5.7%	6.7%
Favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	13800 EUR	16790 EUR
	Rendement annuel moyen	38.0%	10.9%

- Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans le Produit entre mars 2015 et mars 2020
- Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans le Produit entre juillet 2014 et juillet 2019
- Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans le Produit entre juin 2016 et juin 2021

## Que se passe-t-il si DNCA Finance n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de DNCA Finance. En cas de défaillance de DNCA Finance, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

**Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.**

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que vous avez investi 10 000 EUR.

**Investissement de 10 000 EUR****Si vous sortez après 1 an****Si vous sortez après 5 ans**

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts totaux</b>	28 EUR	184 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	0.3%	0.3% chaque année

\* L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.0% avant déduction des coûts et de 6.7% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux et qui s'élèvent à 100% maximum des coûts. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

**COMPOSITION DES COÛTS**

<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>		<b>Si vous sortez après 1 an</b>
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée pour ce Produit.	Néant
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit.	Néant

**Coûts récurrents prélevés chaque année**

Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	0.25% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	25 EUR
Coûts de transaction	0.03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	3 EUR

**Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques**

Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	Néant
---------------------------------	--	-------

**Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?****Période de détention recommandée : 5 années.**

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

La période de détention recommandée a été déterminée en fonction de la classe d'actif, la stratégie d'investissement et du profil de risque du Produit pour lui permettre d'atteindre son objectif d'investissement tout en minimisant le risque de pertes.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance de la période de détention recommandée ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés. Toutefois si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, vous pourriez recevoir moins que prévu.

Le Produit dispose d'un dispositif de plafonnement des rachats dit « Gates » décrit dans le prospectus.

**Comment puis-je formuler une réclamation ?**

Pour toute réclamation à propos du Produit, vous pouvez faire une demande écrite contenant une description du problème soit par mail à l'adresse dnca@dnca-investments.com soit par courrier à l'adresse suivante : DNCA Finance, 19 Place Vendôme, 75001 Paris.

**Autres informations pertinentes**

Le Produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations plus détaillées sur ce Produit, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel ainsi que les performances passées peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

# Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA SRI EURO QUALITY

Identifiant d'entité juridique : 969500NFWWS3ABQIZ94

## Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> :  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des <b>caractéristiques environnementales et sociales (E/S)</b> et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 59,6% d'investissements durables  <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE  <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 32,3%  <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social 27,3%
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> :	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b>



## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO<sub>2</sub>/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO<sub>2</sub>/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

**Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés**

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité		
	29/12/2023	31/12/2024	Evolution
Note Responsabilité ABA	6,03/10	5,72/10	-0,31
Exposition à la transition vers une économie durable	35,41% de chiffre d'affaires	31,39% de chiffre d'affaires	-4,01%
% Exposition aux ODD	35,41% de chiffre d'affaires	31,39% de chiffre d'affaires	-4,01%
Empreinte carbone	325	258	-67
Intensité carbone	766	783	+16
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

En 2024, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant une incidence sur les indicateurs de performance sans pour autant compromettre l'atteinte de ces objectifs qui ont tous été remplis.

Tous les nouveaux titres investis ont respecté l'exigence d'une note minimum de 2/10.

S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celui-ci baisse de 6 points, principalement en raison de la moindre exposition sur des sociétés exposées fortement à une transition durable, en particulier STMicro, Edenred, Dassault Systèmes, Michelin, ASML et Schneider, positions en partie arbitrées au profit de sociétés à l'exposition inférieure aux ODD comme SAP, Deutsche Telekom ou encore Prosus. Ces réductions répondent à la discipline fondamentale et financière de la gestion du portefeuille, notamment en termes de valorisation. Le fonds n'a pas été impacté par la détention de société appartenant à la liste de Worst Offenders.

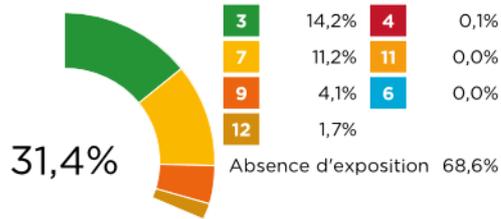
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

## Exposition aux ODD (% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2024. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau de la société de gestion, mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ont fait l'objet de controverses mineures n'ayant pas nécessité d'engagement spécifique.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO<sub>2</sub>, intensité de CO<sub>2</sub>, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

### Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO <sub>2</sub>	100%	30 492		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO <sub>2</sub>	100%	29 873		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO <sub>2</sub>	100%	472 852		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO <sub>2</sub>	100%	533 218		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO <sub>2</sub>	100%	60 366		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO <sub>2</sub> /EUR M investis	100%	258	100%	591
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO <sub>2</sub> /EUR M de CA	100%	783	100%	979
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		100%	0%	100%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		100%	56,0%	100%	59,6%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		4%	54,5%	8%	61,9%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	100%	0,5	100%	0,5
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		100%	0,1%	100%	0,1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	2%	0	3%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	100%	0,3	99%	0,6
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		65%	7,5%	71%	10,4%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		100%	44,3%	100%	42,4%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m <sup>3</sup> /EUR M de CA	72%	302	75%	520
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		11%	0,2%	8%	0,1%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		100%	0,0%	100%	0,0%
	T CO <sub>2</sub> /EUR M de CA	100%	93	100%	94

Source : MSCI



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

### Principaux investissements du portefeuille, au 31 décembre 2024 :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2024).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ASML Holding NV	Technologie	6,96%	Pays-Bas
SAP SE	Technologie	5,50%	Allemagne
EssilorLuxottica SA	Santé	4,81%	France
Siemens Healthineers AG	Santé	4,46%	Allemagne
Infrastrutture Wireless Italiana SpA	Télécommunications	3,96%	Italie
Air Liquide SA	Chimie	3,79%	France
Thales SA	Biens et services industriels	3,59%	France
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Produits et services de consommation	3,29%	France
Amadeus IT Group SA	Technologie	3,27%	Espagne
Schneider Electric SE	Biens et services industriels	2,83%	France
Gaztransport Et Technigaz SA	Énergie	2,79%	France
Sanofi SA	Santé	2,65%	France
Deutsche Telekom AG	Télécommunications	2,62%	Allemagne
L'Oreal SA	Produits et services de consommation	2,49%	France
Universal Music Group NV	Médias	2,18%	Pays-Bas

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

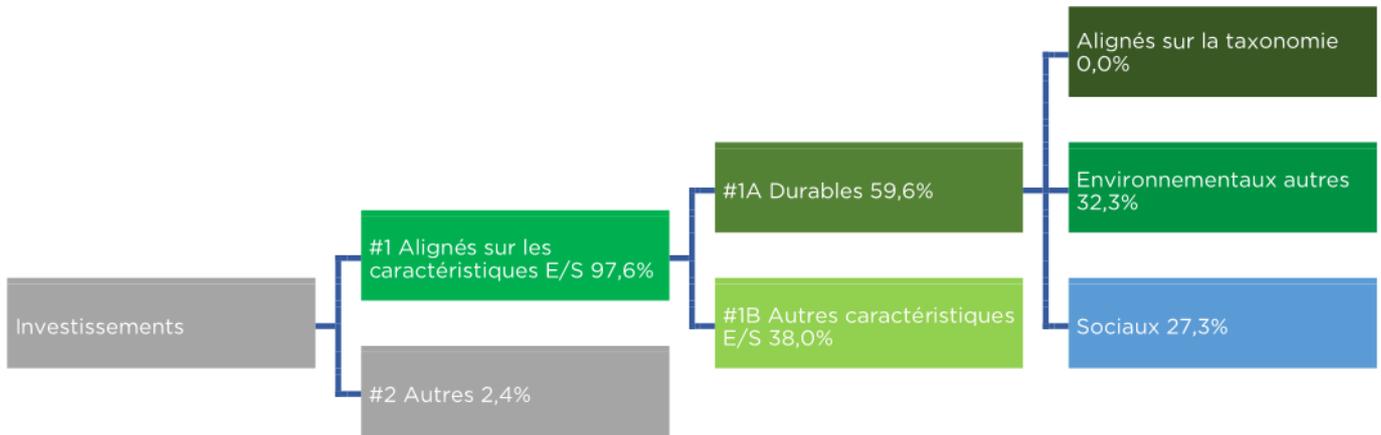
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2024, le fonds a investi 97,6% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 59,6% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

### • Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023	Données au 30/12/2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	97,6%	96,0%	88,0%
#1A Durables	59,6%	60,9%	57,1%
Alignés sur la taxonomie	0,0%	-	-
Environnementaux autres	32,3%	37,9%	34,7%
Sociaux	27,3%	23,1%	22,3%
#1B Autres caractéristiques E/S	38,0%	35,1%	30,9%
#2 Autres	2,4%	4,0%	12,0%

### Données au 31/12/2024



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

**Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :**

<b>Secteur</b>	<b>% AUM</b>
Technologie	20,65%
Biens et services industriels	19,27%
Santé	15,75%
Produits et services de consommation	7,72%
Télécommunications	6,58%
Chimie	4,76%
Bâtiment et matériaux de construction	3,81%
Médias	3,65%
Énergie	3,20%
Banques	3,18%
Automobiles et équipementiers	2,34%
Agroalimentaire, boisson et tabac	1,66%
Services financiers	1,02%
Assurance	0,99%
Services aux collectivités	0,21%

*La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.*

*Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.*

**Au 31 décembre 2024, l'exposition aux énergies fossiles est de 3,4%.**



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

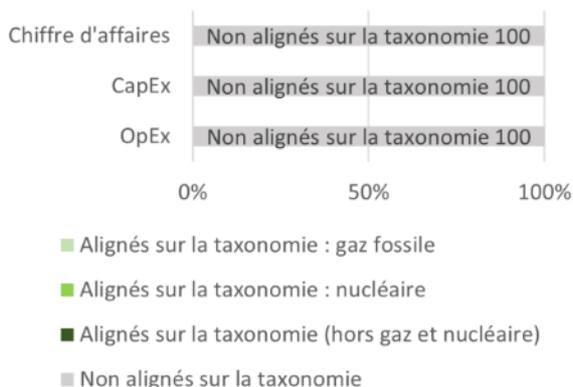
Au titre de l'exercice 2024, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup> ?**

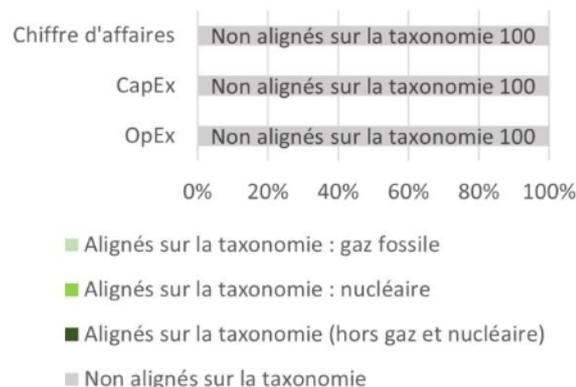
- Oui:
- Dans le gaz fossile
  - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

### 1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines\*



### 2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines\*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



### **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?**

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 32,3% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



### **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le compartiment a investi 27,3% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



### **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



## Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2024, les sociétés en portefeuille affichent une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et n'ont pas engendré de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

- Exemples d'engagement réactif :

Engagement Edenred du 28/02/2024 (controverse Italie contrat Consip 9) :

Rencontre avec le management d'Edenred (CFO), plusieurs points sont abordés :

Sur le sujet du timing, ils ont vraiment été surpris (Le management local l'a découvert la veille à 11h30, puis le CFO à 12h43. La communication au marché a débuté le lendemain à 11h30). Ils semblent admettre leur responsabilité quant au contenu de leur réponse à l'appel d'offres, probablement incomplète.

Les propos du procureur ont été particulièrement sévères, une pratique classique pour le pays selon les équipes locales. Les fonds saisis ont été libérés en 48h. En revanche, les membres du management local, cités dans la presse, sont en effet inculpés à titre personnel. Cela peut être une source de « newsflow » négatif à venir.

Pourtant le groupe a des politiques de qualité (certif ISO 37001). Il semble que la réponse de l'appel d'offres ait été audité par un expert indépendant. D'ailleurs Edenred semble régulièrement recourir à de nombreux d'audits externes pour vérifier ces sujets. Globalement, les gros appels d'offres sont revus en détails, mais les petits AO suivent des procédures moins exigeantes.

Une nouvelle gouvernance est en marche sur les sujets de compliance avec la nomination d'un nouveau manager pour mettre à plat les procédures (Don Mcload, audit de Vivendi & cotation UMG)

Au niveau des risques financiers, le montant s'élèverait à €20 millions (la totalité du CA sur le contrat) + une amende maximale de €1 million selon leurs avocats, donc très limité. Le risque d'interdiction de participer à des AO publics est écarté selon lui, car le procureur aurait déjà pu l'exiger, or ils ont déjà participé au Concip 10.

Il semble y avoir peu de risques de contagion, car c'est un sujet spécifique à l'appel d'offre Concip 9 et son contenu. La contagion à d'autres AO semble improbable. Enfin la société s'interroge sur l'abandon éventuel d segment « contrats publics ». Son exposition à des clients publics (en % du volume d'affaires) est globalement inférieur à 10%, et leur rentabilité est en deçà de la moyenne du groupe.

CR engagement LVMH 18/06/2024 (travail forcé usine italienne) :

Nous avons échangé avec Julie Coulot, responsable RSE et Economie Circulaire chez LVMH à la suite à d'allégations de travail clandestin en Italie. En effet, une filiale de l'entité italienne de Dior a été mise sous administration judiciaire suite à ces allégations chez plusieurs de ses fournisseurs (essentiellement des articles de maroquinerie).

Une controverse similaire concerne également Armani et Alviero Martini (avril et janvier 2024). Plusieurs juges italiens dans les régions de Milan et Bergame sévissent actuellement pour démanteler ces ateliers clandestins qui emploient des travailleurs chinois payés 2-3€ de l'heure.

Opinion plutôt moyenne voire médiocre après notre échange. LVMH a une approche claire et cohérente en ce qui concerne le sourcing de ses produits avec une identification des matières premières clefs (soie, cuir, coton etc) avec une vigilance renforcée dans certaines régions et pour certains produits (le micca par exemple).

Cependant, les mécanismes de contrôle en place semblent peu ou pas efficaces, car l'IR nous indique que la plupart des fournisseurs mis en cause avait été audités avec un résultat qualifié de "satisfaisant". Par ailleurs, LVMH indique que les fournisseurs de tier 1 ont l'obligation de communiquer sur leurs propres fournisseurs, ce qui n'a apparemment pas été le cas. L'IR indique que les fournisseurs se font auditer environ tous les 18 mois sur la base d'audit prévus et/ou surprises et que la plupart des audits du groupe (50%) sont réalisés en Italie. Malgré ces procédures, LVMH peine à contrôler de façon adéquate sa chaîne de valeur.

De plus, la transparence de la société sur ces sujets est plutôt limitée. Nous avons peu de données chiffrées au niveau du groupe sur la politique Achats, et sur les fournisseurs (pas de % de fournisseurs audités sur le total fournisseurs par exemple). Même si l'IR indique pousse en interne pour davantage de granularité, on constate que LVMH n'est pas très proactif sur ces sujets. L'IR évoque une culture décentralisée (propre à chaque maison) qui n'encourage pas les filiales à plus de transparence.

Pour conclure, nous voyons un risque réputationnel fort pour LVMH à la suite à cette controverse. D'une part par le prix d'achat des sacs aux fournisseurs (53€ vs 2500€ retail price) mais surtout à cause de la présence de travailleurs clandestins sous-payés et avec des conditions d'hygiène et de sécurité précaires, qui sont habituellement des pratiques hélas classiques dans la fast fashion. Cette région, et l'Italie, plus généralement abrite 50% à 55% de la fabrication des produits de luxe, le risque que la controverse s'étende à d'autres maisons chez LVMH ou à d'autres acteurs du luxe, comme Kering par exemple, nous semble possible.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable